This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

361942

13

SÉANCES PUBLIQUES

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

Ier. CAHIER.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

SÉANCE DU 30 JUIN 1806.

La Société des Amateurs des Sciences et Arts de Lille après avoir entendu le rapport de sa commission chargée de préparer les matériaux d'une séance publique, arrête :

ART. Ier. La Société tiendra une Séance publique le 13 Août 1806, à cinq heures du soir, dans la salle de la Mairie, dite le Grand-Conclave.

II. La séance sera composée des lectures suivantes :

1°. Discours d'ouverture par M. BOTTIN, Président.

2°. Exposé analytique des travaux de la Société depuis l'époque de son établissement, par M. DRAPIEZ, Secrétaire.

3°. Réflexions critiques sur l'histoire de Lille, de Regnault-Warin, par M. PORET, Membre résidant.

4°. Notice historique sur le peuple Nomade, connu vulgairement sous le nom de *Bohémiens*, par M. VANBAVIÈRE, Associé correspondant.

5°. Dissertation sur la chaude Rivière, par M. FÉRON, Membre résidant.

6°. Épitre à la Rose, par M. ADVENIEZ-FONTENILLE, Associé correspondant.

7°. Notice biographique sur Fourmantel, Poëte lillois décédé en l'an 1806, par M. BOTTIN.

Ces lectures seront précédées et terminées par des symphonies à grand orchestre, et autres morceaux de musique de la composition de M. WOETS, Membre résidant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Société,

DRAPIEZ, *Secrétaire.*

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ D'AMATEURS

DES SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE DE LILLE.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

13 AOUT 1806.

LA séance a été ouverte à cinq heures du soir, sous la présidence de Monsieur BOTTIN, par une Symphonie à grand orchestre, de la composition de M. WOETS, Membre résidant, exécutée par une réunion d'Amateurs et d'Artistes.

Une Notice historique sur les Sociétés littéraires et scientifiques qui ont existé autrefois à Lille, était un préambule naturel à donner à l'exposé analytique des premiers travaux de la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de Lille ; c'est l'idée qu'a saisie le Président dans son Discours d'ouverture.

« Dès 1759 on trouve à Lille, dit l'Orateur, les traces » d'une Société s'occupant des Sciences et des Arts. MATHON, » Poëte Lillois, en parle dans un recueil de vers assez » médiocres que nous avons de lui (1). On y voit que » cette Société qui avait pour devise : *Peu, mais de son* » *mieux ; agréable, mais utile* : comptait à peine six mois

(1) Prose et vers de M. M. avec cette épigraphe : *Mihi si quid.* Amsterdam. M. DCC. LIX. 99 pages in-12.

Digitized by Google

» d'existence, que déjà elle était attaquée avec humeur par » l'arme de l'ironie, dans un pamphlet intitulé : *Lettre d'Eu-* » *phemon* ; et que la persécution fut telle, que quelques-uns, » hommes pusillanimes sans doute, craignaient d'avouer qu'ils » en étaient membres. *Elle avait déjà produit quelques* » *Mémoires dignes de la presse*, ajoute Mathon, *mais* » *elle n'avait encore rien fait pour le dehors, pas même* » *un Almanach.* Il est à regretter qu'on ne possède plus ces » premiers Essais. Au reste, il faut que la sage résolution » prise d'abord par cette Société naissante, de ne ré- » pondre à aucun écrit anonyme, n'ait pas suffi pour neu- » traliser l'acharnement de ses ennemis ; puisqu'on ne retrouve » plus aucune trace de pareille association à Lille, jusqu'en » 1785, époque de la formation du *Collège des Philalètes.*

» C'est dans le sein d'une réunion philantropique, qu'il » faut chercher son berceau. L'idée de joindre les délasse- » mens litteraires aux travaux maçoniques, se présenta à » quelques hommes passionnés pour le bien social. Mise en » avant, elle fut saisie avec empressement ; on s'entendit ; » et les nouveaux Associés dressèrent un plan à l'instar » de celui du *Musée de Paris* ; mais qui devait avoir » une utilité plus générale. Des questions furent proposées » et des prix assignés pour ceux qui se distingueraient le » plus. Il survint quelques orages : c'est le sort de toute » institution utile ; mais ils n'intimidèrent point des » hommes fortement prononcés pour les progrès des Sciences » et des Arts ; et en dépit de mille obstacles, le Collège des » Philalètes, fort de la protection d'un Magistrat éclairé, » qui n'avait pas dédaigné de s'associer à ses travaux (1), » parvint à se constituer définitivement, se donnant des lois » et un réglement (2) ; tint des séances ; augmenta le nombre

(1) M. le maréchal de Soubise, gouverneur de la province.

(2) Les lois fondamentales du Collège sont du premier Septembre 1787 ; son réglement est des 29 Août et 2 Septembre de la même année.

Digitized by Google

» de ses Membres résidans ; s'associa des Correspondans » dont les noms et les ouvrages étaient connus, et finit par » offrir aux habitans de Lille, dans une séance publique » annuelle, une espèce de commémoration de la fête des » Muses : spectacle attachant qui était nouveau pour eux, » et parut leur faire le plus grand plaisir (3).

» Les Philalètes accueillaient de préférence les Sciences et les » Arts utiles. Et que l'on ne croye pas qu'ils se soient bornés à les » classer dans un article réglementaire : tous les six mois un » bulletin imprimé et distribué, indiquait une série de dix-huit » questions à traiter dans le semestre qui allait s'ouvrir : trois » de ces questions étaient affectées spécialement à chaque mois : » et nos archives peuvent déjà attester que ce n'était pas » envain que cet appel avait été fait à l'émulation. Nous » possédons plusieurs Mémoires des Philalètes (4) qui nous » font désirer vivement de pouvoir y réunir tout ce qu'ils » ont fait.

---

(3) Les procès-verbaux des séances publiques des années 1787 et 1788 existent dans les archives de la Société. Ces séances se tenaient à l'hôtel du Gouvernement.

(4) Entr'autres : projet d'une Histoire universelle des Sciences, par M. Delory ; discours qui a remporté le premier prix au Collège des Philalètes, en Septembre 1786. 17 pages in-4°.

Éloge de M. le maréchal prince de Soubise, Associé honoraire du Collège des Philalètes de Lille, prononcé dans la séance publique de Novembre 1787, par le chevalier Legonidec du Traissan. 17 pages in-4°.

Dissertation sur l'enchaînement des Êtres, lue en la séance publique de Mai 1788, par le chevalier Aubert de Bournois, Membre du Collège. 42 pages in-8°.

Éloge funèbre de M. Poisson de Londes, Maréchal de Camp, Ingénieur en chef à Lille, ancien Président du Collège, par le chevalier Legonidec de Traissan, en la séance de Juin 1787. *Manuscrit.*

Digitized by Google

» Les premières questions soumises à la discussion du » Collège des Philalètes, furent d'abord entachées de la » manie des recherches abstraites et métaphysiques : mais » c'était en 1785 : et de 1785 à l'an 1806, les con- » naissances humaines ont franchi l'espace d'un siècle.

» Au reste, à côté de quelques questions oiseuses traitées » par les Philalètes, comme on aime à trouver, en bien » plus grand nombre, celles qui avaient pour objet l'économie » publique : toutes sont marquées au coin de cette douce » philantropie, de ce patriotisme éclairé, dont nous aimons » à reconnaître que l'héritage a été apporté parmi nous, » par les anciens Philalètes devenus nos collègues. C'était » la prospérité de la province que le Collège avait sur-tout » en vue : son agriculture, son industrie, son commerce » étaient l'objet le plus habituel de la pensée des Philalètes.

» Guidés par la passion du bien public, on les voit » méditer successivement et les moyens de propager dans » les villes cette découverte étonnante qui va saisir dans » les airs la foudre qui étincelle, et la force à respec- » ter le toit qu'elle allait embrâser ; et les moyens de » paralyser l'influence funeste que l'atmosphère des caves » exerce sur la portion nombreuse de population qui les » habite à Lille ; et ceux non moins importans, d'arracher » la classe la moins aisée du peuple, au déluge de maux » que traîne après soi l'abus des liqueurs fermentées. »

Ici M. Bottin continue à passer en revue les divers travaux des Philalètes ; s'arrêtant principalement à ceux qui sont dictés par ce même sentiment d'amour des hommes, le plus bel attribut des sciences ; il montre les Philalètes traçant les devoirs de l'homme dans la vie privée, ceux du père dans le sein de sa famille, ceux de l'homme en société ; recherchant quelle est l'éducation la plus convenable à donner aux femmes ; discutant enfin cette question aussi importante que délicate : *Si on doit marier les filles jeunes*, tant pour

Digitized by Google

leur propre bonheur et celui de leurs époux, que pour l'avantage de la société (1).

Il paraît qu'ici se terminèrent les travaux du Collège des Philalètes. La révolution de qui les Arts et les Sciences devaient recevoir une marche si rapide, commença cependant par les heurter de ses impétueuses secousses. « Déjà » elle comptait douze ans de durée cette terrible révolution, » et pendant ce long intervalle, continue M. Bottin, les » Muses lilloises étaient restées dispersées, timides et craintives. Cette situation ne pouvait pas durer. Les orages » n'ont qu'un temps : plutôt ou plus tard le calme succède » au fracas des élémens courroucés.... Le feu sacré des Sciences » et des Arts peut bien rester un instant couvert ; mais on » ne l'éteint pas, »

L'Orateur passe aux motifs qui ont provoqué l'établissement de la nouvelle Société.

Sur la fin de l'an 10, quelques Amateurs se trouvant réunis pour répéter diverses expériences de physique, une discussion s'éleva entr'eux sur la cause d'un phénomène qui leur paraissait expliquée d'une manière assez vague : convaincus, par le résultat des expériences, de la fausseté des raisonnemens dont on s'était étayé jusqu'alors, ils sentirent la nécessité de s'assurer eux-mêmes par des recherches particulières, de la réalité de quelques faits physiques, sur lesquels on avait glissé peut-être trop légérement.

Alors les avantages d'une réunion s'occupant de Sciences et d'Arts, se présentèrent à eux comme un moyen favorable à l'instruction et au bonheur social: d'un commun accord ils arrêtèrent de se réunir un jour de chaque semaine pour se communiquer leurs idées et travailler ensemble. Les premières réunions eurent lieu chez un des Sociétaires qui prêta à

---

(1) Un père de famille avait fondé un prix pour cette dernière question.

Digitized by Google

la fois un local et un riche cabinet de physique ; un autre Membre offrit son laboratoire de chymie.

« Telle est, dit M. Bottin en terminant son discours, » l'origine de la Société, constituée dans les premiers jours » de l'an 11, sous le titre de *Société d'Amateurs des Sciences* » *et Arts de la ville de Lille.* Son premier réglement date » du 10 Nivose an 11 ; elle s'en est donné un définitif le » 15 Pluviose suivant.

» La philosophie est une; ses principes et leurs consé- » quences doivent être les mêmes pour tous. C'est dire assez » que les réglemens et les travaux des Philalètes devinrent » le type de ceux de la Société naissante : aussi, même em- » blême, un essaim laborieux : même devise, *Utile dulci:* » comme leurs modèles, les Sociétaires Amateurs des Sciences et » Arts ont des Membres honoraires qui sont l'objet de leur » vénération ; des Membres résidans qui se partagent les tra- » vaux ; des Membres correspondans qui les éclairent de leurs » lumières : comme eux, ils cultivent les connoissances » qui sont les plus liées à l'utilité publique, et c'est pour y » parvenir avec d'autant plus de succès qu'ils se sont divisés » en trois classes ; la première comprenant les Sciences » *physiques et mathématiques.*

» La seconde, *l'Histoire naturelle.*

» La troisième, *les Arts et la Littérature.*

» Que dirai-je enfin, comme le Collège des Philalètes, la » Société d'Amateurs des Sciences et Arts s'occupe sur-tout » et de préférence des objets qui intéressent l'économie publi- » que de la ville et du département que ses Membres habitent.

» Oui, Messieurs, guidée par ce principe que parler » beaucoup de morale sert moins que la pratiquer, la » Société que j'ai l'honneur de présider, s'est fait une ha- » bitude de s'abstenir d'aborder des questions spéculatives » qui jamais n'ont rendu l'homme meilleur. Rarement on » la verra traiter directement des sujets de morale ; mais » elle s'attachera à multiplier les moyens de travail, le

» plus

Digitized by Google

» plus éloquent de tous les moralistes ; mais elle cherchera » dans les ressources de la physique et de la chymie, des » armes pour combattre l'insalubrité qui toujours dévore la » classe la plus nombreuse, des remèdes qui soulagent » l'infirmité humaine ; mais elle préservera de l'injure de » l'oubli les noms des citoyens qui auront fait honneur à » leur pays, par la pratique des vertus, la culture des » sciences, la chance heureuse d'une belle action. Toujours » constante à suivre le plan qu'elle s'est tracé, elle pré- » parera les matériaux de cette description complète du » département qui est déjà si heureusement ébauchée dans » le grand ouvrage d'un homme en qui les six arrondisse- » mens ont eu à pleurer un Administrateur chéri, et nous » un Collègue respectable ; elle travaillera avec la ténacité de la » patience, à remplir les cadres de cette collection complète » des produits bruts et industriels des trois règnes de la Nature » dont l'achevement, dans chaque département, réaliserait une » idée vraiment grande, vraiment patriotique ; elle recueillera » les matériaux, non moins intéressans, qui doivent un jour » procurer au département du Nord ce qui lui manque, » un corps d'histoire débarrassé de ce fatras ascétique ou » féodal qui encombre nos nombreux *in-folio* : parfois enfin, » ses Membres s'abandonneront à ces aimables jeux du » Permesse qui délassent et font le charme de la Société ; ils » payeront au beau-sexe ce tribut d'hommages et de reconnais- » sance qui est dû à ce qui adoucit et polit les mœurs ; c'est » sur-tout en alliant le culte des Grâces avec celui des Muses, » que la Société remplira vraiment sa devise, *Utile dulci.* »

Après ce discours du Président, M. Drapiez, Secrétaire, donne le résumé analytique des travaux de la Société depuis son origine (1).

Si on ne connaissait la prodigieuse fécondité de M. Regnault-Warin, on aurait peine à concevoir comment un écrivain, étranger aux localités, n'ayant d'autre connais-

(1) Voyez à la suite du procès-verbal.

Digitized by Google

sance des évènemens qui constituent l'histoire d'une ville, que celle qu'un séjour très-borné peut lui avoir procuré, ait cru pouvoir, avec le seul secours de quelques historiens choisis sans critique, publier, en quelques semaines, l'histoire complète d'une des villes les plus considérables de l'Empire. C'est ce que M. Regnault-Warin a fait dans son Livre intitulé : *Lille ancienne et moderne.*

Chargé par la Société de lui faire un rapport sur un ouvrage dont le titre excitait, particulièrement, l'intérêt du pays, M. Poret a commencé par prévenir qu'il ne voulait ni parler du style de l'Auteur, ni relever l'affectation qu'il met à se servir, quand il en trouve l'occasion, d'un crayon que le besoin de la paix sociale frappe, depuis long-temps, d'une défaveur méritée. Les Auteurs d'un de nos plus estimables Journaux littéraires, ajoute M. Poret, se sont suffisamment expliqués à cet égard ; ils lui paraissent même avoir parfaitement caractérisé *Lille ancienne et moderne*, de Regnault-Warin, lorsqu'ils ont dit d'une autre production du même Auteur : « que sont quelques passages » ridicules et par-là même amusants, comparés à la fasti» dieuse continuité d'une méchante histoire où tout manque » à la fois, la vérité, l'invention, le jugement et le style ? (1) ».

M. Poret s'attache donc uniquement aux anachronismes et aux faits inexacts dont ce Livre fourmille.

Le premier chapitre, dit le critique, est un tissu de fables, d'assertions démenties par les faits : vrais tours de force ! comment, en effet, qualifier autrement le conte, depuis long-temps rejeté, de Lyderic et de Phinar ; roman dont l'Auteur (Jean d'Auxiron) avait, en 1634, paraphrasé quatre ou cinq chapitres de l'historien Oudegherst que tant d'autres ont copié sans discernement ; le Combat en champ clos, qui ne se trouve que dans le trop crédule Oudegherst (2) ; la Vallée, le petit Vallon,

(1) La revue philosophique, littéraire, etc. etc. n°. 9. 21 Mars 1806, page 536.

(2) Il est à remarquer que pour faire valoir cette fable, M. Regnault-

Digitized by Google

les terreins en amphithéâtres, la forêt *épouvantablement fameuse* qui couvraient, au sixième siècle, le terrein où Lille est bâtie ; l'étymologie empruntée du mot *Phinar*, pour le Pont connu encore aujourd'hui à Lille sous le nom de Pont de *Fins*, lequel, par l'effet d'une versatilité frappante dans les idées de M. Regnault-Warin, est placé, tantôt près le jardin des Dominicains (1), tantôt près de la place du Château, tantôt enfin près de l'Église de St. Maurice (2)?

Le second chapitre du livre de M. Regnault-Warin a pour titre: *Histoire locale de Lille.* Voici, sur deux colonnes, quelques-unes des assertions de M. Regnault-Warin, et les rectifications de M. Poret.

LILLE ANCIENNE ET MODERNE.	CRITIQUE.
Page 32. *Ce fut Baudouin V qui fonda, en* 1047, *la collégiale de St. Pierre, et qui en fit la dédicace en* 1066.	La charte de fondation est de l'an 1066.
Page 34. *Le septième chapitre de la Toison d'or, tenu à Lille par Philippe-le-Bon, en* 1435.	Ce fut le second chapitre qui se tint à Lille en 1431 ; le septième s'est tenu à Gand en 1445.

Warin debute par un anachronisme d'un siècle, en faisant régner Clotaire deuxième du nom, dans les premières années du sixième siècle, tandis qu'il devait dire du septième siècle (en 613).

(1) Aujourd'hui le Cirque.

(2) Par-tout le Pont de Fins se trouve écrit par une F. Il tire sa véritable étymologie du lieu nommé anciennement *Fins*, qui était au-delà de ce Pont et où se trouve l'Église St. Maurice ; c'est ce qui est attesté par une charte de 1066, par laquelle Bauduin V, comte de Flandres, donne aux chanoines de St. Pierre de Lille, deux manses et dix bonniers de terres situés au lieu nommé *Fins* : *In loco qui dicitur* Fins *duos mansos et decem bonarios ;* et peu-après il dit qu'il leur donne l'autel de St. Maurice situé à Fins : *Apud* Fins *in honore sancti Mauritii altare.*

Digitized by Google

Page 62. *Dans une des chapelles de l'église de l'Abbiette, étoient inhumées les entrailles de l'électeur de Bavière, archevêque de Cologne.*

C'étaient les entrailles du cardinal archevêque de Cologne, frère de l'électeur de Bavière.

Page 67. *Il y avoit à Lille trois monastères de ces filles de St. Vincent de Paule, toutes semblables à celles dont nous venons de tracer un faible crayon. Les Sœurs-noires, établies vers la fin du quatorzième siècle ; les Sœurs-grises, en* 1500 *; et les Madelonnettes, vers la fin de* 1460.

La ville de Lille n'a possédé, dans ses murs, aucun monastère de ces filles de St. Vincent de Paule ; ce personnage, né en 1576, n'a institué ses Sœurs de la Charité qu'en l'an 1645, bien long-temps après l'établissement des Sœurs-noires connues à Lille, dès l'an 1327, où elles ont toujours suivi la règle de St. Augustin. Les Sœurs-grises s'y établirent l'an 1451, sous la régle de St. François, et les *Madelonnettes*, que l'on nommait à Lille *les Sœurs de la Madeleine*, y furent fondées en l'an 1421, suivant aussi la règle de St. Augustin. Ces filles n'allaient pas soigner les pauvres malades dans les caves ; elles allaient dans les maisons des riches, lorsqu'on les y demandoit, et moyennant une rétribution.

Page 74. *Le Corps municipal de Lille ressortissoit immédiatement au Conseil supérieur de Douay.*

Le Tribunal supérieur de Douay a été érigé en Parlement, par édit du mois de Février 1686, lorsqu'il siégeait encore à Tournay, ainsi,

Digitized by Google

Page 76. *La Gouvernance de Lille a subsisté près d'un siècle.*

il n'a pas dû, depuis, être qualifié de *Conseil supérieur*,

Cette Jurisdiction a subsisté cinq siècles entiers, ayant été établie par le roi Philippe-le-Bel en l'an 1292.

Page 78. *L'Hôtel et Cour des Monnoies avoit été érigé en* 1685.

L'on voit par la charte de l'an 1066, déjà citée, que dès ce temps, il y avait à Lille un lieu où l'on battait monnaie: *In monetâ Islensi*, etc.

Page 82, chapitre III : *tableau chronologique des Souverains de Lille.*

A l'article des Forestiers de Flandre, M. Regnault-Warin en fait paraître successivement sept, dont deux du nom de *Lyderic*, et dit, que c'est *en faveur* du second *Lyderic* que *le comté d'Harlebeck fut érigé en suzeraineté par Charlemagne, charmé de ses belles actions.*

Tous les partisans du roman de *Lyderic*, ne font mention que de trois Forestiers de Flandre. Ce fut Charles-le-Chauve, et non Charlemagne, qui autorisa, par un capitulaire, la succession des comtés dans les familles. *Toutes chartes*, dit l'Auteur du Dictionnaire de Diplomatique, *qui feraient mention du contraire pourraient, à juste titre, être réputées fausses.*

Page 87. *Comtes de Flandre.*

Baudouin I. dit Bras-de-fer, parce qu'il étoit toujours armé.

D'autres Auteurs modernes surnomment aussi ce prince *Bras-de-fer*, et ils donnent pour motif de ce surnom *sa force extraordinaire* ; mais presque tous les Auteurs anciens le

Digitized by Google

nomment *Bauduin de fer*, ou *Iserin*. Suivant un Dissertateur belge (1), ce surnom *de fer* ou d'*Iserin* lui vient de la rivière d'*Isère*, parce que ce prince est né dans un château situé entre deux bras de cette rivière, non loin de l'endroit où est à présent la ville de Nieuport; et ce mot *Isère*, en langue flamande, signifie *fer*... Ainsi, l'on peut croire, (ce qui est très-probable), que Bauduin Ier. a retenu ce nom d'*Iserin* ou de fer, du lieu de sa naissance, de même que Louis II, comte de Flandre, fut surnommé *de Mâle*, à cause qu'il naquit au château *de Mâle* près Bruges.

Page 88. *Baudouin-le-Chauve, deuxième du nom, avoit épousé Eltrude, fille du roi d'Angleterre, qui lui donna quatre enfans. Mort en* 919.

Suivant l'art de vérifier les dates, Bauduin II, surnommé le Chauve, décéda le 2 Janvier 918. La chronique de St. Bertin met sa mort en 917, parce qu'elle commence l'année au 25 Mars. On ne lui connaît que deux enfans, savoir Arnould, son successeur, et Adolphe, comte de Boulogne et de Térouanne.

Page 88. Arnould-le-vieux. *Pour l'aider à purger la Flandre des Huns, des Van-*

Les Huns et les Vandales ne sont jamais venus jusqu'en

(1) M. de Brewère, ci-devant bourguemestre de Nieuport.

Digitized by Google

dales et des Normands qui l'infestoient, le Pape lui accorda les dîmes du pays.

Flandre, et les incursions des Normands avaient cessé depuis l'an 911, par l'alliance qu'avait faite le roi de France Charles III avec Rollon, leur chef, à qui il céda en fief une partie de la Neustrie qui prit le nom de Normandie.

Page 89. *Arnould-le-Vieux se démet de ses états en faveur de son fils, mort en* 968.

L'on ne trouve pas que le comte Arnould-le-Vieux se soit démis de ses états en faveur de son fils ; on voit seulement qu'il l'avait associé au gouvernement de son comté. Arnould-le-Vieux est mort le 27 Mars 955.

Page 89. Baudouin III, dit le Jeune.

Il avoit épousé Mathilde, fille d'Herman, duc de Saxe, de laquelle il eut un fils qui qui lui succéda.

Bauduin III avait épousé Mathilde de Bourgogne, et en avait eu deux fils, dont le premier succéda à son aïeul Arnould-le-Vieux, et le second fut comte de Boulogne, seigneur de Guines et de St. Pol.

Page 90, Baudouin IV, dit *à la belle-Barbe.*

Il étoit fils du comte Arnould le jeune et de Rose de Lombardie ; s'étant emparé de Valenciennes sur l'empereur Henri II, qui, avec Robert, roi de France, et Richard, duc de Normandie, en firent le siège ; il défendit cette ville

Il était fils d'Arnould le jeune et de *Suzanne* de Lombardie. Il s'était emparé de Valenciennes sur Arnould, comte de Hainaut ; l'empereur Henri II étant venu au secours d'Arnould son vassal, força Bauduin à rendre cette place,

Digitized by Google

evec tant de vaillance, qu'il les contraignit de le lever.

Il céda Cambrai à l'Empereur qui lui donna en échange les isles de Walchren et de Zélande.

en l'an 1007.

Quelques années après, l'empereur Henri II ayant besoin de Bauduin, lui donna Valenciennes à titre de fief, et ajouta à ce don l'isle de *Walcheren en Zélande.*

Page 91. *Mort en* 1035... *Son épouse, Ognie ou Ulrique de Luxembourg.*

Bauduin IV est mort l'an 1034. Son épouse se nommait Ogive de Luxembourg.

Page 91. Baudouin V, dit de Lille.

Entourre Lille de murailles, la munit de portes et de fossés.

M. Regnault-Warin a dit précédemment, que c'est Bauduin IV qui a fait bâtir les premières murailles de Lille, l'an 1030.

Unissant la bravoure à la piété, il joint, par les armes, le comté de Hainaut à celui de Flandre, et pour se l'assurer, marie son fils à Richilde, qui en étoit héritière.

Cela paraît dire, que la *bravoure et la piété* de Bauduin V lui ont fait usurper le comté de Hainaut.

L'on ne voit pas que ce prince ait employé les armes pour conquérir le comté de Hainaut, ni qu'il l'ait possédé par lui-même ; mais on trouve que son fils, Bauduin VI, ayant épousé Richilde, fille et héritière de Raignier V, comte de Hainaut, unit, par ce mariage, ce comté à celui de Flandre ; et c'est pour cela qu'il fut surnommé Bauduin *de Mons.*

Page 93. Arnould III, dit *le Simple.*

Presque tous les historiens le nomment *le Malheureux.*

On ignore

Digitized by Google

Page 94, *Inhumé à St. Bertin de Bergues.*

On ignore s'il y a jamais eu à Bergues une église sous le titre de St. Bertin; mais on sait que ce prince fut inhumé à St. Bertin de St. Omer.

Page 94. Robert de Frise ou le Frison.

Subit une guerre contre Guillaume premier, roi d'Angleterre, qui lui refusoit, comme à un usurpateur, le tribut que ce royaume devoit à la Flandre, et meurt avant de l'avoir terminée.

Il n'est fait mention par aucun historien digne de foi, ni de cette guerre, ni du *tribut* que l'Angleterre devait alors à la Flandre; on trouve que Guillaume, duc de Normandie, voulant faire la conquête du royaume d'Angleterre vacant par la mort d'Édouard III, eut recours à Bauduin V, comte de Flandre, son beau-père; que Guillaume et Bauduin y remportèrent une victoire complette sur les autres compétiteurs, et que *pour marque de reconnaissance*, on accorda au comte Bauduin, tant pour lui que pour ses successeurs, *une pension annuelle* de 300 marcs d'argent, que les Anglais refusèrent de payer après la mort de Bauduin de *Mons*; et nous ne voyons pas ce qui a pu résulter de ce refus.

Page 95. *Mort en* 1077, *enterré à Winendale.*

Ce prince mourut subitement le 4 Octobre 1093, et fut inhumé dans l'Eglise souterreine de la collégiale de St. Pierre

Digitized by Google

Page 100. Guillaume de Normandie, dont le nom étoit Cliton.

Mort en 1129, *fut enterré à St. Bertin de Bergues.*

de Cassel, qu'il avait fondée, où son mausolée se voit encore aujourd'hui, quoique mutilé.

Mort le 28 Juillet 1128; il fut inhumé à St. Bertin de St. Omer.

Page 100. de M. Regnault-Warin.

Il eut pour seconde femme la fille du roi de Jérusalem.

Il eut pour seconde femme sybille, fille de Foulques V, comte d'Anjou, couronné roi de Jérusalem en 1131.

Page 103. Jeanne dite *de Constantinople.*

Cette Princesse n'a jamais été surnommée *de Constantinople* par aucun Ecrivain ancien; il est vrai que l'on a quelquefois donné ce surnom à sa sœur cadette *Marguerite*, pour la distinguer de la comtesse *Marguerite*, son aïeule, épouse de Bauduin VIII.

Le caractère de cette princesse, quoique très-marqué, est assez difficile à fixer. Ses qualités furent-elles des vertus, et ses grandes actions ne furent-elles pas faites pour expier de grands crimes? On ne se permettra pas de résoudre dans un précis, des questions qui exigeroient toute la maturité d'une ample discussion. On se contentera d'exposer les principaux faits qui

Si M. Regnault-Warin est instruit *des principaux faits du règne remarquable* de cette princesse, pourquoi en commence-t-il la narration par un doute aussi injurieux à sa mémoire?

Digitized by Google

rendirent son règne le plus remarquable de ceux des Souverains flamands.

Page 105.

De son propre palais, elle fit faire une maison de charité, qu'on appela de son nom l'hôpital comtesse.

Le titre de la fondation de l'hôpital comtesse, qui est de l'an 1236, au mois de Février, annonce que cette princesse l'a établi proche son palais: *Juxtà domum nostram apud Insulas.*

Pages 106 et 107. Marguerite, sœur de Jeanne, *eut deux enfans de Guillaume de Bourbon, sire d'Ampierre, son époux,*

Marguerite eut cinq enfans: trois garçons et deux filles, de son mariage avec Guillaume de Dampierre et non de Bourbon. Son époux ne porta jamais ce dernier nom.

Page 107. Guy d'Ampierre. *Succéda à son frère, mort sans enfans.*

Gui, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite de Flandre, associé par sa mère au gouvernement dès l'an 1251, lui succéda après sa mort arrivée le 10 Février 1280. (n. s.)

Page 108. *Il eut onze enfans de Michèle de Béthune, et sept d'Isabelle de Luxembourg, comtesse de Namur.*

Il eut huit enfans de son premier mariage, quatre garçons et quatre filles; et autant de son second lit; trois garçons et cinq filles.

Une de ses filles ayant été enlevée par Philippe-le-Bel, il refusa foi et hommage à ce monarque, auquel il fit la guerre.

L'an 1294, Gui traite du mariage de Philippe, sa fille, avec le prince Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre. Cette alliance déplaît au roi de France Philippe-le-Bel, qui attire à sa cour le comte et son épouse; les fait arrêter et les envoye

Digitized by Google

Page 110. *La fille de Louis de Male avoit épousé le roi de France Philippe le Hardi.*

prisonniers à la tour du Louvre. Gui ne peut obtenir sa liberté qu'en donnant sa fille en ôtage: de retour dans ses états, il déclare la guerre à la France.

La fille de Louis de Male nommée Marguerite, née en 1350, avait été mariée, dans son enfance, (à l'âge de 7 ans,) à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, mort l'an 1361; et 8 ans après, elle épousa Philippe, quatrième fils du roi de France Jean II, à qui ce roi avait donné le duché de Bourgogne dont il avait hérité par la mort dudit Philippe de Rouvre, *Jure proximitatis.*

Ce second mariage fut célébré à Gand, dans l'Eglise de St. Bavon, par Philippe d'Arbois, évêque de Tournay, le 19 Juin 1369; et *le roi de France Philippe le Hardi* était mort le 6 Octobre 1285, *quatre-vingt-quatre ans auparavant.*

M. Poret promet, en terminant ce premier mémoire, une suite de son examen critique de la production de M. Regnault-Warin.

M. Trachez lit ensuite une Notice de M. Vanbavière, Associé correspondant, sur le Peuple Nomade, connu sous le nom de *Bohémiens.* Dans cette dissertation M. Vanbavière réunit, à peu-près, tout ce qu'on peut savoir sur ces êtres avilis, dispersés dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, au nombre d'environ huit cent mille. Il peint

Digitized by Google

leurs mœurs et leurs usages qui justifient parfaitement le mépris dont ils sont l'objet chez toutes les Nations civilisées; il fixe l'époque depuis laquelle ils sont connus en Europe où leurs premières bandes parurent d'abord en Allemagne en 1417, puis en France en 1427. — Il rapporte les détails de leur première apparition à Paris, d'après *Sauval* et *Pasquier*. Il cite les ordonnances rendues contre eux, à diverses époques, par les rois de France et les souverains des Pays-Bas. Il décrit, d'après *Grellman*, les tentatives inutiles du gouvernement Autrichien pour civiliser ceux qui sont, en assez grand nombre, en Hongrie, en Transylvanie et dans les provinces voisines. — Il discute les diverses opinions des savans sur l'origine de ce Peuple singulier ; et après avoir répondu aux raisonnemens de ceux qui les prétendent Égyptiens, ou Persans sectateurs de Zoroastre, ou Israélites descendans des tribus captives sous Salmanazar, il établit, de la manière la plus évidente, qu'ils sont Indiens, de la caste des Parias, la plus avilie des castes indiennes ; connus aussi sous le nom de Choutres ou Shooders, et émigrés de l'Inde vers l'année 1399, pour fuir la persécution des Tartares qui, à cette époque, firent la conquête du pays sous la conduite de Timurberg. Il cite, entr'autres preuves, la ressemblance qui existe entre la langue qu'ils parlent encore en Europe, dont le vocabulaire a été publié en Allemagne, par M. *Grellman*, et différentes langues modernes, notamment celles dont *Schutz* et *Ferguston*, ont publié des grammaires. = M. VANBAVIÈRE termine sa dissertation, par la liste des livres dans lesquels on peut trouver quelques détails sur ce Peuple vagabond.

Fidèle à ce sentiment qui porte la Société à s'occuper, de préférence, d'objets qui intéressent l'économie publique locale, M. FÉRON, Membre résidant, lit une Notice sur la *Chaude-Rivière*, appuyée de quelques extraits d'un manuscrit de 1649.

« En sortant de Lille par la porte de l'Est, appelée porte

Digitized by Google

» de Fives, on arrive au faubourg de ce nom ; les bâtimens » qui le composent sont séparés par un superbe vallon orné » jadis de plusieurs maisons agréables, que la guerre » a fait détruire. *On y remarquoit, entr'autres, l'église de* » *Notre-Dame et ce noble prieuré de Fives, de l'ordre de* » *St. Benoit, où le roi Charles tint une assemblée de Prin-* » *ces ecclésiastiques et séculiers, dans laquelle présidèrent* » *l'évêque de Tournai et le comte Odelric.* Ce prieuré fut » fondé l'an 1104, sous le règne de Philippe, et il fut » réuni à l'abbaye de St. Nicaise de Reims en 1420. »

Ce prieuré était occupé par deux Religieux ; ils furent, sans doute, les premiers qui tirèrent parti des sources naturelles qui arrosaient ce vallon : d'abord ils les employèrent aux usages économiques ; puis on leur attribua des vertus qui furent pour eux un moyen d'augmenter leurs revenus. » Voulait-on, continue M. Féron, éteindre les ardeurs des » fièvres, on venait servir la bonne Notre-Dame qui vous » donnait à boire de son eau. Son efficacité était plus grande » le vendredi, en mémoire du calice amer de la Passion » dont elle fut abreuvée avec son Fils en croix. Cette eau » guérissait aussi l'ophtalmie. L'eau non consommée était » conduite à Lille par des aqueducs ou *buisses*, terme vul- » gaire qui a donné le nom à une rue où aboutissaient ces » aqueducs. La ville payait une redevance au prieuré. «

Lorsque le temps et l'expérience eurent anéanti les propriétés médecinales de l'eau, les Religieux firent forer la pierre sur différens points ; ils obtinrent plus d'eau que les tuyaux ne pouvaient en contenir ; ils firent ouvrir un canal pour recevoir l'eau de toutes les sources, auquel on donna le nom de Rivière de la Falèque, qu'on appèle aujourd'hui *Chaude-Rivière*, parce qu'elle semble couverte de fumée pendant tout l'hiver, et qu'elle ne gèle pas près de sa source.

A la révolution, les Religieux furent supprimés ; l'église et le prieuré disparurent. Maintenant la *Chaude-Rivière* prend son

Digitized by Google

origine dans un étang situé dans le jardin d'un particulier, séparé seulement de celui de l'ancien prieuré par le chemin communal. « Cet étang est lui-même alimenté » par trois sources forées dans ce jardin ; au commence- » ment de la rivière, la largeur du canal est d'environ 4 » à 5 mètres ; il en a 10 à 13 près la porte de Fives : une » vanne placée dans les fossés de la ville retarde le cours » de l'eau, et la tient, dans le canal, à la hauteur de 2 à » 3 mètres. Elle entre dans la place par plusieurs endroits, » puis elle va se perdre dans la Deûle au moulin du Château.

» Les sources artificielles de la *Chaude-Rivière* sont au » nombre de 12 à 13 ; plusieurs tarirent, il y a quelques » années ; on l'attribue au peu de soins et au nouveau cours » qu'on donna à la Marcq, petite rivière qui passe dans » des marais, à peu de distance de Fives (1).

» Les sources qui donnent naissance à la *Chaude-Rivière* » sont forées à la profondeur de 13 à 15 mètres. Pour y » arriver, on traverse 10 mètres de marne, un mètre ou » deux de chaux carbonatée, un lit de cailloux mêlé de » marne, suivi d'une couche de marne plus pure, et au- » dessous une pierre dure, de couleur grisâtre, veinée et » polie dans sa cassure, que les ouvriers nomment la *table* » ou le *toit*. Cette pierre, qui n'a à Fives qu'environ 0, 1624 m. » (6 pouces) d'épaisseur, en a plus de 0, 3247. (12 pouces) » dans les fortifications de Lille. Cette *table*, pose sur du » sable qui est soutenu par un lit d'argile, sur lequel les » eaux circulent. »

Quoique ces sources soient très-profondes et qu'elles

---

(1) Le redressement de la Marcq que l'on a dirigée au milieu du marais qu'elle traverse, n'a pas seulement eu pour effet de dessécher ce marais ; depuis cette époque, il a disparu des carrières de Lezennes l'eau qui les remplissait tous les hivers. On peut, aujourd'hui, y extraire la pierre blanche toute l'année, tandis qu'avant on ne pouvait commencer qu'en Avril ou Mai.

Digitized by Google

donnent, habituellement, une grande quantité d'eau, elles ont tari il y a cinquante ans ; une seconde fois, il y a trois ans, le canal s'est trouvé à sec.

La température de l'eau de la *Chaude-Rivière* est toujours au-dessus de la glace ; elle ne gèle que lorsqu'elle approche de la ville, à peu-près, à 500 toises de son origine. Elle est limpide et légère ; elle ne contient pas 4 décigrames de substances étrangères par litre. Huit décigrames du résidu de l'évaporation ont fourni :

	Gram.
Carbonate de chaux	5,000
Muriate de soude	1,000
Muriate de chaux	0,750
Sulfate de chaux	0,345
Muriate de magnésie	0,260
Silice	0,250
Nitrate de potasse	0,120
Fer et magnésie	quantités inappréciables.

Cette eau peut être employée, avec avantage, à tous les usages de l'économie domestique ; exposée et battue à l'air, une portion d'acide carbonique se dégage et laisse précipiter une partie du carbonate de chaux qu'elle tient en dissolution, ce qui la rend encore plus légère ; l'ébullition opère promptement cet effet : elle dissout fort bien le savon ; aussi blanchisseurs l'employent-ils avec succès ; ils disent qu'elle économise le bleu. On peut en faire une utile application aux Arts.

M. Drapiez lit l'Épître suivante, par M. Advenier-Fontenille, Associé correspondant.

A LA ROSE.

Sœur du printemps et de l'été,
O toi des fleurs reine charmante !
Rose, image de la beauté,
Ton odeur suave et touchante

Semble

Digitized by Google

Semble un parfum par les Dieux apprêté :
L'Amour en te couvrant d'une teinte si belle
Sut à la fois, à notre œil enchanté
Offrir un emblême fidèle
De la pudeur et de la volupté.
Tu vas jusqu'au fond de notre ame
Portant le trouble du plaisir,
En réveiller la douce flâme;
Celui qui vient de te cueillir
Sent un philtre amoureux couler de veine en veine,
Et dans le doux transport dont son cœur est surpris
Il croit baiser les lèvres de Cypris
Et s'enivrer de son haleine.

L'habitant fortuné des rives de l'Indus,
Te moissonnant avec un soin extrême,
Pour peindre à la beauté qu'il aime
Ses transports, ses vœux assidus
En toi, de son amour lui présentant l'image,
Tremblant, attend que de sa main
Elle en ait accepté l'hommage
Et qu'elle en ait orné son sein :
Sans outrager la modestie
Elle convient, en l'acceptant,
Qu'un même nœud a, pour la vie,
Uni son cœur au cœur de son amant;
Ainsi, par une heureuse adresse
Il te fait servir en ce jour
Et de prétexte à la Sagesse
Et de talisman à l'Amour.

Si la Discorde en sa colère,
Voulant troubler les noces de Thétis,
Et du céleste orgueil réveiller la chimère,
Au lieu d'un vil métal eut choisi le seul prix

Digitized by Google

Vraiment digne des Immortelles;
A tes Beautés toujours nouvelles,
Comparant de Vénus les attraits séducteurs,
Pâris à la Reine des Belles
Eut offert la Reine des Fleurs.

Mais ne regrette pas un frivole avantage;
Ah ! tu jouis d'un sort plus glorieux :
Reçois ici le pur hommage
Qui doit te faire honorer en tous lieux :
A Salency quel éclat t'environne !
Je t'y vois, par les mœurs offerte à la vertu !
O temps heureux ! en donnant la couronne
Par l'embarras du choix on était combattu !
Prix innocent, digne de l'innocence !
De tes couleurs s'animait la Beauté
A l'aspect de la récompense,
En se disant tout bas : oui, je l'ai mérité.

L'or aujourd'hui du crime est le salaire ;
Rose, autrefois tu l'étais de l'honneur :
Meurs sur ta tige, ô fleur que je révère . . . .
Quand les Vertus reviendront sur la terre,
Tu reprendras ton antique splendeur.

M. Bottin lit une Notice biographique sur Agathon Fourmantel.

Agathon Fourmantel décédé à Lille le 4 Mars 1806, était né dans la même ville, en 1772, d'une famille considérée. Son père, honnête artiste, prit un soin particulier de son éducation. Le jeune Fourmantel montra, dès son enfance, une répugnance invincible pour toute espèce de contrainte. Dès son entrée au collège, il se fit remarquer par la vivacité de ses reparties et le sel caustique dont il

Digitized by Google

les assaisonnait. Il nous reste quelques-unes des Poésies fugitives qu'il a composées sur les bancs ; un plus grand nombre est perdu ; toutes étaient plus ou moins satiriques ; ses maîtres même ne furent point épargnés, s'il est vrai, comme il est pénible de l'assurer, d'après l'aveu de ses camarades de classes, qu'il fut l'auteur de plusieurs épigrammes et couplets mordans qui circulèrent de son temps, parmi les écoliers.

« La révolution, dit M. Bottin, le saisit au sortir du » collège ; une tête indépendante et prononcée comme la » sienne dut sourire à ce grand événement. La liberté, en » effet, se présenta à lui, comme à beaucoup d'autres, belle » et dans toute la parure de l'innocence : elle n'avait pas » encore été flétrie par le contact d'hommes impurs. » Fourmantel fut un de ses adorateurs ; et il la chanta, » après la prise de la Bastille, n'étant encore âgé que de » 19 ans, dans un Poëme dont il ne nous reste que le » troisième chant et quelques fragmens des autres.

» En 1792, le cri de la patrie en danger se fait entendre. » Un des premiers, Fourmantel est debout : un des pre- » miers, il s'inscrit sur les contrôles du 4e. bataillon du » Nord. Fourmantel, devenu militaire, préféra les galons » de sergent-major des grenadiers, à l'emploi plus tran- » quille qui lui était offert dans un bureau. Il était de » petite taille, mais brave comme l'est un Français. Il le » prouva bien au combat de Wormhoudt, à la bataille » d'Hondscoote, au siège d'Ypres où son bataillon mérita » d'être cité pour son excellente conduite.

» Passé avec son corps à l'armée d'Italie, il se trouva en » l'an 5 au siège de Mantoue ; là, on le vit, au milieu du » tumulte des armes, célébrer tranquillement le Berceau de » Virgile. Ce fut pendant ce siège long et pénible, qu'il » composa ses Dégoûts du métier.

» Ce serait prendre le change d'une manière bien injuste » pour la mémoire de Fourmantel, que de prêter à cette

Digitized by Google

» production, l'une des plus satiriques qu'il ait composées, » des intentions anti-civiques. Non, il ne voulait point, » comme on l'en a accusé, porter la désertion dans l'ar- » mée ; mais bien donner le coup de fouet à des abus qui » l'indignaient. Son imprudence pensa lui coûter cher ; et » l'on assure que, dans cette circonstance, il eut des obliga- » tions particulières au Héros à qui la France a dû depuis » son salut.

» Fourmantel congédié de l'armée fut envoyé à Rome, » et attaché, comme secrétaire, au Consulat de la République » française. Il s'y trouva dans une situation tranquille et » heureuse : elle ne devait pas durer long-temps ; sa mau- » vaise étoile le suivait. L'Ambassadeur français est insulté ; » le droit des gens n'est plus une sauve-garde suffisante pour » ses compatriotes ; ils fuyent, et l'infortuné Fourmantel » perd, dans un jour, son emploi et tous ses moyens d'existence.

» Il venait d'épouser une jeune Romaine ; un corsaire » sur lequel ils s'étaient précipitamment jetés, les porte » tous deux à Marseille.

» Les talens sont les seules ressources que les événemens » ne sauraient nous enlever. Fourmantel en fit, dans cette » circonstance de sa vie, une heureuse épreuve. Il fut nommé, » presqu'à son arrivée dans cette ville, à la chaire de professeur » de mathématiques de l'école communale, et il la remplit » pendant 15 mois ; puis, comme si la fortune avait pris à » tâche d'épuiser sur lui le chapitre de ses épreuves, on le » voit réduit, pendant 14 autres mois, au rôle de simple maître » d'école dans un village (au Bosset) ; perdre ensuite par » la suppression, et presqu'aussitôt qu'il l'avait obtenu, un » emploi de garde-magasin des vivres à Livourne ; se rendre » successivement de Livourne à Rome, de Rome à Mar- » seille, de Marseille au Bosset ; cherchant par-tout, pen- » dant un an entier, des moyens d'existence qu'il ne put » trouver nulle part.

» Ce fut dans cette extrémité que Fourmantel se décida

Digitized by Google

» à revenir à Lille, où il vient de mourir à l'hôpital, » âgé de 35 ans, l'ame flétrie par le malheur, n'ayant » presque dans les trois dernières années de sa vie cherché, » pour s'étourdir sur ses peines, que la dangereuse distraction » de la satire; et laissant pour tout héritage à sa malheureuse » épouse et à son fils chéri, la pitié de sa famille. »

Fourmantel était né Poëte. Sa Muse d'abord enfant ne s'était exercée qu'aux jeux propres à l'enfance : des Madrigaux, des Épîtres, des Vers aux Magistrats, au Beau-Sexe, un Sonnet sur un mauvais Poëte, quelques Épigrammes, quelques Chansons du même genre, sont tout ce qui est connu de lui jusqu'en 1789.

Les meilleurs ouvrages qui soient sortis, ensuite de sa plume, sont sans contredit ses ouvrages satiriques.

Ceux que la Société a pu découvrir et réunir, jusqu'à présent, sont :

Les Dégoûts du métier, composés au blocus de Mantoue, et dont la publicité, due à l'indiscrétion d'un ami, causa ses premiers malheurs.

Le Cirque, plaisanterie badine, dont le sujet est la métamorphose d'un jardin de Moines, en un lieu consacré aux Ris et aux Plaisirs.

L'Épître à Dieu,

L'Épître au Diable,

Productions philosophiques dans le genre de celles de Chenier et de Parny, et auxquelles on ne peut reprocher que de fronder, avec trop peu de ménagement, des abus qui ne peuvent céder qu'à la lente persuasion.

L'Épître à Molière, satire forte contre les mœurs du siècle, dont Juvenal et Moliere n'auraient pas désavoué certains passages, notamment ceux qui ont pour objet la morgue de quelques nouveaux parvenus.

Le grand Condé,

Le Passage du Rhin, par Louis XIV,

Pièces en vers et en prose, où l'Auteur maltraite ces deux hommes honorés du surnom de Grands.

Digitized by Google

Deux Fables intitulées : l'une, *le Pêcheur et le petit Poisson*, et la seconde, *le Conseil tenu par les Chiens*, dont la moralité est assez fine.

Le double Convoi, facétie amusante en vers et en prose, sur la fantaisie d'une femme crue morte, qui s'est avisé de ressusciter sans le consentement de son mari.

Neuf Épigrammes, qui durent lui faire d'autant plus d'ennemis, que la clef en était plus facile à trouver.

La Muse de FOURMANTEL ne fut pas toujours satirique : l'enthousiasme de l'amour de la Patrie l'a souvent inspiré ; il lui a successivement dicté :

Son *Poëme de la Liberté* ;

Son *Discours du vieil Horace aux Romains*, en faveur de son fils ;

Le *Discours de Mucius à Porsenna* ;

Son *Ode sur la guerre avec l'Angleterre.*

Quelquefois aussi, cette Muse prenait le langage de la morale, la teinte douce de la Religion ; témoins :

Ses *Stances sur la mort* ;

Sa *Strophe à la gloire du grand Architecte* ;

Son *Hymne pour le jour de Noël.*

Enfin, il existe aussi de FOURMANTEL quelques Vers anacréontiques; quelques productions érotiques ; mais en si petit nombre, que l'on ne peut pas lui reprocher d'avoir sacrifié son talent à un genre dans lequel il aurait pu obtenir de dangereux succès.

Tels sont les souvenirs que M. BOTTIN a cru devoir laisser de ce Poëte.

« FOURMANTEL, bien cultivé, poli par la fréquentation de » la bonne société, placé enfin dans une situation qui eut » préservé son ame de l'exaspération dans laquelle il a » passé les dix dernières années de sa vie, aurait pu devenir » un Poëte marquant et considéré : tel qu'il est encore avec » ses incorrections, ses négligences de style, quelques fautes » contre les régles de la versification, ses boutades et peut-

Digitized by Google

» être ses sorties peu mesurées ; on ne peut cependant se » refuser de dire de lui qu'il fut un Versificateur hardi et » souvent heureux, un homme de génie. »

La séance a été terminée par différens morceaux de musique composés et exécutés sur le piano, par M. Woets.

Digitized by Google

EXPOSÉ ANALYTIQUE

Des travaux de la Société, depuis son établissement, par M. DRAPIEZ, Secrétaire.

JE suis chargé, Messieurs, de vous rendre compte des travaux de la Société depuis l'époque de son établissement.

Pour mettre plus de précision dans le narré que j'ai à vous faire, j'ai cru devoir adopter un ordre simple et méthodique : la division de la Société en trois classes, m'a fourni les moyens de vous entretenir successivement des Sciences mathématiques et physiques, de l'Histoire naturelle, des Arts et de la Littérature.

M. SALADIN a ouvert la carrière géométrique, en communiquant à la Société ses réflexions sur le calcul infinitésimal, et particulièrement sur la méthode des limites. Dans la naissance du calcul différenciel, le commun des Géomètres croyait que les quantités infinitésimales étaient des grandeurs ou si grandes ou si petites, à l'égard des autres, que l'on pouvait, sans erreur, appréciable négliger les plus plus petites devant les plus grandes, et que cette valeur approchée, procurait une exactitude suffisante. Comme ce principe fautif amenait des résultats exacts, on a pensé qu'il y avait dans le calcul une compensation d'erreurs qui rectifiait ces résultats : c'est ce que M. CARNOT a cru prouver dans son Livre intitulé : *Réflexions sur la Métaphysique du Calcul infinitésimal.* (Paris, an 5. in-8°.) Mais la prétendue découverte de cet Auteur consiste en ce qu'il a fait entrer dans son calcul des quantités arbitraires, dont il s'est réservé la détermination pour la fin, et qu'à la fin du calcul, supposant comme il en était le maître, que ces

Digitized by Google

ces grandeurs étaient de purs zéros, il s'était vu obligé de les effacer ; d'où il a conclu que le moment où la compensation des erreurs est achevée existait, lorsque l'on était parvenu à faire disparaître par l'élimination, les quantités excédentes. M. Saladin réfute l'opinion émise par M. Carnot ; il fait connaître par des exemples que dans le calcul infinitésimal, on ne fait que se servir d'une supposition très-admissible, qui est que *les quantités qui ont des limites, peuvent enfin égaler ces limites* ; donc qu'il n'y a aucune erreur à compenser. Il s'attache ensuite à tracer par quelques développemens de la théorie de d'Alembert, la différence qu'il y a entre les grandeurs dont on cherche en vain à se faire une idée en métaphysique, et les grandeurs infinitésimales des mathématiciens qui ne sont que des expressions de grandeurs ou de raisons, qui, dans certaines suppositions, s'évanouissent après les opérations de calcul convenables au but que le Géomètre se propose.

Parmi les différens moyens que l'on a jusqu'ici proposés pour établir une comparaison facile entre les nouvelles mesures et les anciennes, aucun n'a atteint le but désiré : les tableaux produits par M. Trachez semblent en approcher le plus ; ils consistent dans le rapport proportionnel de plusieurs cercles concentriques gradués : un fil partant du centre commun des cercles et se rendant à la circonférence extérieure, indique de manière à être facilement saisi, le rapport presqu'exact des mesures nouvelles avec les anciennes.

La majeure partie de nos anciennes mesures, était de l'invention des Romains : telle est l'opinion émise par M. Hécart aîné, dans un mémoire qu'il a envoyé à la Société, où il établit sur des recherches nombreuses que le *jugerum* des Romains était d'accord avec notre ancien arpent, et que leur *modius* était, à peu de chose près, notre boisseau.

En appliquant la théorie du calcul à l'un des phénomènes

Digitized by Google

les plus frappans de la physique, M. PETIT est parvenu à perfectionner le baromètre à tube incliné dont la découverte est attribuée, par Mussembroeck, au chevalier Morland. On sait que quand le mercure baisse ou hausse dans le tube du baromètre, son niveau, au contraire, hausse ou baisse dans la cuvette ; et ce haussement ou abaissement du niveau altère la véritable hauteur de la colonne de mercure. M. PETIT a réussi à parer à cet inconvénient ; il a considéré que les capacités des vases étant comme leurs diamètres multipliés par leurs hauteurs, ce produit doit être d'égale capacité dans le tube et dans la cuvette, à chaque variation. Ainsi, quand le mercure monte dans le tube, d'une certaine hauteur, il descend dans la cuvette d'une quantité qui est égale à cette hauteur, multipliée par le rapport du quarré du diamètre du tube, au quarré de celui de la cuvette ; et cette augmentation doit être ajoutée à la hauteur indiquée par la division de la planche qui porte l'instrument ; c'est ce qu'a fait M. PETIT qui, à force de soins, a su joindre l'exactitude la plus scrupuleuse à l'extrême sensibilité de ces sortes d'appareils.

Les baromètres inclinés, ne sont point le seul objet de perfectionnement qui ait arrêté l'attention de nos Physiciens ; la Société tient de M. LENGLARD fils, une nouvelle construction d'un bélier hydraulique très-portatif, au moyen duquel une simple chûte d'eau de 2 m. 75. suffit pour élever ce même liquide à une hauteur de 20 mètres et plus.

Des filtres inaltérables semblables, pour les effets, à ceux de MM. CUCHET et SMITH sont dus à feu M. TESTELIN ; ces filtres paraissent présenter plus d'intérêt que ceux que l'on fait venir à grands frais de la capitale, en ce qu'ils joignent aux avantages que l'on reconnaît dans ces derniers, celui de la modicité du prix, et la facilité de pouvoir être construits par tout le monde.

Ce même Collègue, qu'un événement fatal a enlevé aux

Digitized by Google

Sciences et à la société, au moment où il allait se distinguer par de plus utiles travaux, avait contribué à jeter quelque jour sur un fluide aussi étonnant par sa marche prolongée, que par ses effets presqu'inconcevables ; il avait démontré d'une manière précise, l'analogie du fluide galvanique avec le fluide électrique, en opérant la décomposition de l'eau au moyen de l'appareil de Leyde, comme par la pile de Volta.

Les observations météorologiques sont d'une importance trop grande, pour ne pas faire une partie essentielle des travaux académiques ; aussi M. Doublen a-t-il apporté tout le zèle que l'on pouvait désirer, dans la récapitulation des constitutions météorologique et médicale observées à Lille. Tous les six mois il a rendu compte à la Société des vents qui ont soufflé dans les différentes déclinaisons lunaires, des variations barométriques, ainsi que des divers changemens de température. Ses observations étaient terminées par un compte rendu des maladies qui avaient régné pendant le semestre, du mouvement des malades à l'hospice civil, ainsi que du nombre des naissances et des morts dans la ville de Lille, pendant ce même espace de temps.

M. Féron a fait sur le même sujet des observations comparatives. Il est entré dans de plus grands détails sur l'orage qui a éclaté le 20 Prairial an XI, vers six heures du soir. Le baromètre marquait 28 pouces, et le thermomètre + 17 °. Le vent était sud-sud-ouest ; un nuage orageux s'avança vers la ville et y fit tomber une quantité considérable de grêle. La majeure partie des grelons pesait de trois à quatre décagrammes ; il y en avait qui allaient au-delà d'un hectogramme : ils affectaient toutes sortes de formes. M. Féron ayant soumis à l'analyse chymique l'eau résultante de la fonte de ces glaçons, y reconnut la présence des sulfate et muriate calcaires.

Une analyse non moins intéressante et qui offre des idées tout-à-fait neuves, a été le sujet d'un mémoire lu par M. Malus ; cette analyse est celle du fluide lumineux. Le

Digitized by Google

mémoire, très-étendu, est divisé en trois parties : dans l'exposé l'Auteur fait connaître, 1°. ce qu'est la lumière; 2°. quelles sont les substances constamment nécessaires dans sa production ; 3°. que les parties qui composent le rayon lumineux ont des pesanteurs différentes, et que c'est à cette différence que sont dues leurs affinités et actions diverses sur les corps colorés et sur l'organe de la vue.

Il passe ensuite à la première partie du mémoire : il y développe les propriétés générales de la lumière ; et il conclut, d'après des expériences multipliées, qu'il est très-probable que la lumière est la substance même de l'oxigène raréfié à un dégré éminent, par une combinaison particulière avec le calorique.

Dans la seconde, l'Auteur fait l'analyse des parties colorantes de la lumière ; il en résulte le plus grand dégré de probabilités, que la réunion de toutes les couleurs n'est pas nécessaire pour produire la sensation du blanc ; qu'elle peut provenir de la réunion d'une grande quantité de rayons d'une seule couleur ; que ces mêmes rayons étant dispersés, leur couleur primitive reparaît, et que si l'écartement est réduit au *minimum*, il en naîtra la sensation du noir ; que tous les rayons colorés sont de la même nature ; qu'ils agissent tous de la même manière, et que leurs densités ne diffèrent que par la proportion des composans ; que les parties de la lumière, soumises aux mêmes lois que les autres fluides élastiques, ont plus ou moins d'élasticité, selon la plus ou moins grande quantité de calorique avec lequel elles sont combinées : d'où dépend la diversité de réfraction et de coloration ; que cependant le fluide lumineux diffère des autres fluides élastiques, parce qu'entre des parties de ceux-ci, qui ont absorbé plus de calorique que d'autres moins exposées à son action, l'équilibre s'établit à cause de la proximité et du contact réitéré ; tandis, qu'au contraire, les parties du fluide lumineux qui ont acquis plus de calorique le conservent et parviennent avec lui à la surface

Digitized by Google

des corps colorés, parce qu'elles demeurent toujours à une grande distance les unes des autres, et qu'elles n'ont aucun contact. D'après ces conséquences, l'Auteur indique pourquoi les corps fortement échauffés prennent la nuance du rouge avant de passer à l'incandescence. Il donne ensuite les effets que produit sur l'organe de la vue, la lumière et ses différentes parties, et il expose, par une infinité de calculs, comment les affinités de la lumière et du calorique peuvent se combiner pour produire les divers dégrés de coloration.

M. Malus consacre la troisième partie de son mémoire à faire connaître l'action mécanique de la lumière : les effets de la réfraction et de la réflection, l'action de la lumière sur des surfaces courbes opaques y sont intimément démontrés par des calculs géométriques. Enfin les résultats de cette partie sont destinés à porter le jour sur la constitution élémentaire des corps, au moyen des affections de ce fluide ; ils dépendent de la précision des observations et de l'exactitude, de certains nombres que l'expérience seule doit déterminer.

Si l'on pouvait douter encore de la liaison qui doit nécessairement exister entre toutes les Sciences, le mémoire de M. Malus serait peut-être la preuve la plus convainquante que l'on pourrait opposer à ceux qui refuseraient de croire à cet enchaînement formé par la nature ; car nous y voyons les mathématiques et la physique concourir, d'une force égale, pour établir des faits qui jusqu'ici ont échappé aux spéculations sublimes de la chymie. L'inhérence qui existe entre la chymie et la pharmacie est encore plus frappante ; ces deux Sciences sont inséparables : elles sont dépendantes l'une de l'autre. La pharmacie qui peut s'honorer d'avoir donné naissance à la chymie, gémirait sous le poids d'une incapacité flétrissante, si cette dernière science ne venait appuyer et perfectionner par une sage théorie, des procédés dus au hazard et sanctionnés par une longue pratique : de même la chymie serait

Digitized by Google

encore bornée à quelques faits particuliers et équivoques, si elle n'avait puisé dans les laboratoires de pharmacie les élémens d'une utilité générale. C'est ce que cherche à prouver M. Drapiez, dans un mémoire qui peut servir d'introduction à l'étude de la pharmacie. Son discours est suivi de plusieurs observations pharmaco-chymiques. L'Auteur examine d'abord le composé connu sous le nom de Mercure doux, les diverses manières employées jusqu'à ce jour pour sa préparation, et les inconvéniens qui résultent de sa trituration qui, ainsi que le prouve l'expérience, change la nature du sel et en fait passer une portion à l'état de sublimé-corrosif. Il propose un nouveau procédé pour préparer un véritable mercure doux dont l'effet est invariable, de quelque manière qu'il soit employé.

Il donne ensuite quelques développemens à la théorie de la formation des éthers ; il s'attache particulièrement à l'éther nitrique. Presque tous les procédés indiqués pour l'obtenir lui paraissant vicieux ou insuffisans, il propose quelques améliorations.

L'examen et l'analyse de l'extrait de *Douce-amère* lui fournissent quelques réflexions sur la nature trop peu connue des extraits en général.

Il termine par quelques observations sur le résidu de la préparation vulgairement appelée *Extrait de Saturne*. Le vinaigre que l'on fait bouillir sur la litarge se décompose pendant l'opération ; il se forme de l'acide carbonique qui s'unit à l'oxide de plomb ; cette combinaison donne naissance à un sel nouveau ; (du carbonate de plomb à excès de base.) et c'est là, selon l'Auteur, l'unique raison pour laquelle ce résidu refuse constamment de se dissoudre, quelque soit la quantité de vinaigre que l'on y ajoute.

A l'analyse du moût de raisin, M. Charpentier joint des réflexions fondées sur les résultats qu'il a obtenus, ils font naître l'espérance de pouvoir, à l'aide de quelques principes ajoutés à telles ou telles espèces de raisins, suivant leur nature,

Digitized by Google

non-seulement augmenter la qualité des vins médiocres ou mauvais, mais encore les amener à un point de perfection qui les rapprochera beaucoup de ceux que l'on estime le plus.

MM. Faquet et Reynard ont envoyé l'analyse de l'air d'une citerne à huile dans laquelle ont péri M. Poullain, fabriquant de savon à Amiens, et un de ses ouvriers. Dans le premier paragraphe, les Auteurs font le détail des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la mort de ces infortunés ; dans le deuxième, ils traitent de l'état de la citerne, des phénomènes qu'elle présente, des essais et de l'analyse du gaz qui y était contenu pris a diverses hauteurs ; dans le troisième paragraphe, ils cherchent à prévenir les effets funestes de ce gaz mortel, en indiquant les moyens auxquels on pourrait avoir recours.

Il résulte de leur travail que l'*azote* est le principe délétère de la citerne à huile, que l'asphyxie mortelle des deux individus a pour cause la présence de ce gaz ; que les moyens mécaniques peuvent seuls être employés avec succès pour éliminer le gaz méphytique ; que les huiles, sur-tout les non-siccatives, peuvent servir d'eudiomètre ou de moyen d'analyser l'air.

M. Drapiez a donné l'analyse d'un caillou d'Égypte, rapporté et communiqué par M. Malus. D'après les résultats de cette analyse qui donne pour principe dominant la magnésie, l'Auteur met en question s'il ne vaudrait pas mieux, pour rendre la méthode de classification des minéraux plus exacte, former un genre nouveau de cette substance au lieu de la ranger parmi les *quartzs*, comme l'ont fait nos plus célèbres minéralogistes.

A la suite d'une autre analyse, celle d'une variété d'*arsenic oxidé* trouvée dans les carrières des chaux carbonatée de Lezennes (1), le même Chymiste exprime son étonnement

(1) Village situé près Lille.

Digitized by Google

sur la rencontre d'un minéral qui ne se trouve que dans le nord de l'Allemagne, et en très-petite quantité. Les échantillons avaient été amenés avec les terres provenant du creusement d'un puits extrêmement profond. Les cristaux *aciculaires*, d'un blanc grisâtre, reposaient sur une argile noirâtre stratifiée de calcaire. Il est à présumer que si l'on eut porté la sonde plus avant, les fouilles auraient produit quelques-uns des métaux que l'arsenic indique presque toujours.

M. Drapiez a encore donné le résultat de l'analyse de sept échantillons du minéral nommé par M. Hauy, *chaux carbonatée ferrifère*. En entreprenant ce travail, M. Drapiez a eu l'intention de rechercher si l'analyse chymique ne pourrait pas fournir une limite qui indiquât d'une manière évidente, la séparation qui doit indubitablement exister entre le *fer carbonaté* ou *spathique*, et la *chaux carbonatée ferrifère*. Mais pour parvenir à ce but, il était indispensable que l'Auteur eût à sa disposition toutes les variétés connues de ces substances minérales, et c'est ce qu'il n'a pu, jusqu'ici, réunir. Quoiqu'incertain que ce travail puisse être complette, M. Drapiez a toujours fait part à la Société de ses premiers essais : il en résulte que des sept échantillons, aucun n'a procuré le *fer spathique* parfaitement exempt de chaux ; que les quantités de cette terre, ainsi que celles de la magnésie, ont considérablement varié dans chacun des échantillons ; qu'enfin un fait tout particulier a été remarqué dans l'échantillon n°. 3, trouvé à *Salin* près *Moutier*, et envoyé par M. Lemaire, Ingénieur des Mines ; ce minéral dont la nature paraissait homogène, offrait d'un côté de la chaux carbonatée *ferro-manganésifere* : tandis que le côté opposé était formé de chaux carbonatée *manganeso-ferrifère* : c'est-à-dire que dans l'une des parties de l'échantillon, le manganèse l'emportait en quantité sur le fer ; observation que l'Auteur n'a encore trouvé consignée dans aucun recueil d'analyses chymiques.

Digitized by Google

chymiques. La structure de la masse où le fer dominait était lamelleuse ; la division mécanique donnait facilement des rhomboïdes parfaits. La partie qui renfermait plus de manganèse, semblait tendre à une forme plus régulière, et se rapprocher de celle que M. Hauy appèle contournée. Les accidens de lumière étaient à peu de chose près, les mêmes par-tout ; on observait cependant, que le gris-jaunâtre prenait une teinte de brun-rougeâtre dans la chaux carbonatée *ferro-manganésifere*.

L'eau est un des premiers agens que l'homme ait appropriés à ses besoins ; il en fait un usage habituel dans l'économie domestique et dans les arts ; il était donc essentiellement intéressant d'acquérir une connaissance exacte de la nature des eaux de Lille, et des principes qui y sont contenus, non-seulement pour n'employer intérieurement que celles qui sont les plus pures, mais encore pour connaître les moyens de les améliorer ; pour découvrir si elles ne sont point la cause première de plusieurs maladies ; enfin pour en faire aux arts une application plus raisonnée. M. Féron s'est chargé de cette opération longue et délicate ; et déjà, dans un premier mémoire, il a donné l'histoire et l'analyse des eaux de la Citadelle. Après avoir examiné avec l'attention la plus minutieuse, l'eau des diverses pompes établies dans cette forteresse, l'Auteur s'arrête particulièrement à celle des puits nommés vulgairement fontaines minérales ; il la reconnaît pour être ferrugineuse ; mais la quantité de carbonate de fer qu'elle contient, n'est point assez considérable pour que l'on puisse accorder à cette eau quelvertus médicinales.

L'intérêt que présente cette première partie du travail en fait désirer vivement la suite.

La gélatine est un remède nouveau dont on a beaucoup vanté les propriétés fébrifuges ; il était naturel que la Société s'occupât sur le champ de vérifier une découverte qui pouvait produire quelque soulagement pour l'humanité : en

Digitized by Google

conséquence, MM. Dourlen et Drapiez furent chargés de constater, sur un nombre suffisant de malades de l'un et de l'autre sexe choisis à l'hospice, les effets de la gélatine préparée par M. Séguin.

Les commissaires procédèrent d'abord à l'analyse, afin de s'assurer que la gélatine ne contenait aucun principe hétérogène ; ils suivirent ensuite avec le plus grand soin les expériences thérapeutiques, et d'après les résultats, ils demeurèrent bien convaincus que la gélatine n'est pas un remède bien efficace pour combattre les fièvres intermittentes ; que malgré la modicité du prix de ce médicament, son usage devient très-coûteux : vu qu'il faut le continuer long-temps ; qu'enfin, quelle que soit la cherté du bon quinquina, il reste encore de l'avantage à l'employer, puisque ce remède abrège beaucoup le traitement.

Le rapport précédent nous conduit à vous entretenir de l'analyse de plusieurs espèces de quinquina, présentée par M. Drapiez ; elle a fourni les matériaux d'une dissertation sur l'histoire, les caractères, l'emploi et l'action de cette écorce précieuse. Le mémoire est terminé par différentes recherches qui tendent à faire connaître quelles seraient les substances qui, au besoin, pourraient le plus efficacement suppléer au quinquina. Parmi elles on distingue l'écorce d'*angustura* que l'Auteur a jugé à propos de décrire plus en détail dans une notice particulière. Ces mémoires doivent faire partie d'un travail général sur l'analyse des végétaux, dont l'Auteur s'occupe depuis plusieurs années.

L'analyse chymique prépare la voie à une juste théorie sur l'action interne des médicamens ; elle peut, dans bien des circonstances, éclairer le Médecin dans sa pratique : l'observation suivante, recueillie par M. Féron, en est une preuve. Un malade avala par mégarde une forte dose d'une liqueur corrosive dans laquelle, entr'autres

Digitized by Google

substances, se trouvait dissous un poison des plus violens; et cette méprise n'entraîna aucun accident fâcheux. L'effet de la réaction d'un principe particulier sur le poison qui était un composé salin, aura enlevé à ce dernier un de ses composans; et il en sera résulté de nouvelles combinaisons beaucoup moins dangereuses.

Mais il est un autre poison bien plus subtil et d'autant plus perfide, qu'il s'unit d'une manière intime avec le principe de la vie, c'est le méphytisme qui s'exhale continuellement des lieux où l'on renferme des malades. M. Decroix, dans un mémoire où il rappelle la théorie de l'immortel Lavoisir, concernant les phénomènes de la combustion, a fait un tableau des dangers auxquels s'exposent ceux qui, par une tendresse déplacée, ou par une négligence coupable, laissent les malades en proie aux funestes ravages d'un air vicié, d'une atmosphère chargée d'exhalaisons putrides : non-seulement ils portent la mort dans le sein du malheureux confié à leurs soins, mais eux-mêmes ne tardent pas à ressentir les funestes effets de leur imprudence.

L'Auteur recommande donc, pour obvier à tous ces maux, de laisser l'air circuler librement dans les appartemens des malades, et de n'y faire que très-peu de feu; de tenir les malades au lit le moins possible; d'exposer chaque jour la literie à l'air; d'arroser les chambres, ou d'y déposer de l'eau dans des vases à large ouverture, ou mieux encore, de joncher le plancher d'herbes fraîches et inodores. Quoique ce mémoire ne présente point des vues nouvelles, on n'en doit pas moins savoir bon gré à l'Auteur d'avoir ramené l'attention sur un objet aussi important, et d'avoir mis les moyens préservatifs à la portée de tout le monde.

M. Decroix a présenté à la Société un autre mémoire qui avait encore pour but la conservation de la santé. Il y est question de l'abus que l'on fait chaque jour du tabac. L'Auteur, après être entré dans divers

Digitized by Google

détails sur l'origine, la culture, les propriétés et les différens emplois du tabac, (*nicotiana tabacum.*) trace le tableau des accidens qui peuvent résulter de l'usage immodéré de cette plante âcre et caustique. Il prouve qu'il est de la plus grande conséquence, pour ménager des jours dont la nature s'est montrée si avare envers l'espèce humaine, de ne faire usage du tabac que dans le cas d'une nécessité absolue.

Des réflexions et des observations sur l'exostose scorbutique ont été lues par M. Féron ; cette maladie dont peu d'Auteurs ont parlé, a été observée par lui sur plusieurs sujets. M. Féron, forcé de se tracer une règle de conduite dans un cas de médecine, peu commun, a tiré de ses observations les conséquences suivantes :

1°. Que les tumeurs (exostoses scorbutiques) n'étant jamais volumineuses et ne produisant qu'un foyer circonscrit dans lequel la suppuration n'a d'autre tendance que de se porter au-dehors, on ne doit pas craindre d'épanchement dans les cavités, si la tumeur se trouve dans leur voisinage.

2°. Que les exfoliations n'étant point considérables, et la nature se chargeant volontiers du soin de les opérer, il faut la laisser agir spontanément.

3°. Que tout consiste à détruire le vice interne et à diminuer le gonflement des parties molles avec les bains, fomentations et cataplasmes résolutifs, les eaux lixivielles ou sulfureuses, salines, etc. On trouve, d'ailleurs, beaucoup de répugnance de la part des malades à se laisser faire de grandes incisions pour guérir un mal qui ne les fait pas beaucoup souffrir ; ainsi, hors les cas particuliers qui ne peuvent être jugés que par le Médecin traitant, la guérison de ces tumeurs doit être abandonnée à la nature.

D'autres observations particulières de médecine ont été présentées par plusieurs membres:

M. Cavalier a rendu compte de la production d'un calcul

Digitized by Google

biliaire humain d'une grosseur extraordinaire, sorti de la vésicule du fiel sans le secours d'aucun instrument.

M. Couprant a envoyé une observation sur un coup de feu à bout portant qui a enlevé à sa malheureuse victime une partie des dents et de l'arcade dentaire supérieure, ainsi que presque toute la voûte palatine. Par les soins de l'Officier de santé le malade a recouvré presqu'entièrement l'usage des organes endommagés.

M. Féron a communiqué quelques détails sur une opération césarienne pratiquée à Aubenton par M. Petit. La maladie qui a donné lieu à cette opération, consistait dans une augmentation prodigieuse du volume du foie ; ce viscère, occupant plus d'espace, se portait vers la région ombilicale; et la matrice s'élevait du même côté par le développement du fœtus. Il en est résulté, que les deux viscères se sont trouvés en contact ; le foie enflammé et disposé à suppurer a communiqué cette inflammation au fond de la matrice; de là l'adhérence, puis la maladie de ce viscère, la mort de l'enfant, etc.

La Société a été successivement entretenue de plusieurs points de physiologie. Dans un premier mémoire, M. Trachez a montré que l'élévation de la mâchoire supérieure, pendant l'ouverture de la bouche, est due presqu'en totalité à la résistance qu'éprouvent les condiles de la mâchoire inférieure de la part des apophyses transverses des os temporaux, et que l'action des digastriques, si elle a lieu, est extrêmement faible ; que dans le cas où la mâchoire inférieure reposant sur un point fixe, on ouvre la bouche, l'élévation de la mâchoire supérieure est due aux muscles de la partie supérieure du col et non aux seuls muscles digastriques; que les muscles stylo-hyoïdiens ont un usage contraire à celui que leur donnent quelques Anatomistes : ces muscles, s'ils agissent sur la tête, baissent la mâchoire supérieure.

Toutes les parties du corps sont-elles sensibles et irri-

Digitized by Google

tables, et à quelles causes peut-on attribuer les différens degrés de sensibilité et d'irritabilité que nous montrent les parties animales ? La solution de cette question est le sujet d'un mémoire que M. Trachez avait déjà produit, il y a environ neuf ans.

Après avoir défini la sensibilité, et avoir fait remarquer une différence entre l'acte de la sensibilité et la sensibilité elle-même, l'Auteur rapporte quelques expériences pour prouver la sensibilité, et en même temps, l'irritabilité de toutes les parties animales ; puis, liant ces deux propriétés, il trouve qu'elles dépendent l'une de l'autre, et il réfute l'opinion de Haller qui les croyait indépendantes. Il jette ensuite un coup-d'œil rapide sur la vitalité. Il répartit la sensibilité sous différens modes, et affirme d'après quelques expériences, qu'il existe des nerfs sensitifs et moteurs.

Quoique l'on s'efforce encore tous les jours de rendre plus grande la prétendue distance qu'il y a entre la médecine proprement dite, et l'art vétérinaire ou la médecine des animaux, il n'en est pas moins vrai que toutes deux partent des mêmes principes généraux. Tel est le sujet d'un discours dans lequel M. Brunet démontre l'utilité de l'art vétérinaire, les ressources qu'il procure aux hommes, et le rang qu'il occupe dans l'économie de la nature.

Tous les animaux, en recevant l'existence, ont reçu la faculté de se reproduire et de perpétuer leurs races : mais le phénomène de la génération est un mystère que la nature a pris soin de cacher à tous les yeux. M. Decroix en réunissant les observations de tous les Naturalistes qui ont cherché à soulever le voile impénétrable qui couvre ce mystère, a été conduit à des probalités qui font l'objet d'un mémoire très-étendu. L'Auteur y établit par des raisonnemens appuyés d'une infinité d'expériences, un parallèle qui tend à prouver l'analogie des fonctions des végétaux et des animaux dans leurs reproductions, et il en conclut que s'il n'y a pas certitude

Digitized by Google

il y a au moins tout lieu de croire que la génération s'opère d'une manière semblable a la fécondation végétale.

Vous me permettrez, Messieurs, de m'écarter un instant de la route que je me suis tracée pour rappeller ici les témoignages de satisfaction que la Société a particulièrement adressés à M. Decroix, l'un de ses membres honoraires. Ce vieillard respectable chez qui les glaces de l'âge n'ont pu éteindre encore le feu sacré de l'amour pour les Sciences a montré, dans toutes les circonstances, l'exemple du travail et de l'assiduité. La Société n'aurait, selon moi, acquitté qu'une partie de la dette, si elle n'eut pas saisi l'occasion de multiplier les accens de sa reconnaissance. Quant à moi, Messieurs, je goûte un plaisir vrai en payant à cet estimable Collègue qui daigna m'instruire par ses leçons, le tribut d'éloges que mérite sa longue et studieuse carrière.

M. Judas a présenté un mémoire où il a démontrè l'importance de l'étude des animaux invertébrés ; il les considère sous ce triple point de vue, de l'économie générale de la nature, des dommages qu'ils nous causent et des avantages que nous pouvons en retirer. Sous le premier rapport la philosophie animale gagnerait beaucoup si l'on observait bien attentivement la marche de la nature dans la formation de ces êtres. Dans le second, l'Auteur prouve par beaucoup de faits la vérité de cet axiôme: *que de tous les ennemis, les plus à craindre sont les plus petits.* Il pense que sous le rapport des avantages, outre les ressources que nous avons tirées dedifférens insectes, de différens mollusques, il nous est possible d'en retirer encore, et il cite à l'appui de son opinion les observations célèbres des Swammerdam, des De Géer, des Réaumur. Enfin M. Judas termine par présenter le plan d'un travail dont le résultat pourrait porter un grand jour sur l'étude trop négligée encore, des animaux invertébrés.

Généralisant les idées appliquées par M. Judas à l'une

Digitized by Google

des branches de l'Histoire naturelle, M. Drapiez a produit sur un plan beaucoup plus vaste, le projet d'une description générale du Département du Nord ; elle comprendrait dans leur plus grand détail, non-seulement toutes les productions de la nature, mais encore les produits des arts et de l'industrie ; elle envisagerait l'homme sous le double rapport du physique et du moral, et ferait remonter son histoire aux époques les plus reculées : elle considérerait sous tous les points de vues politiques et économiques, le commerce et les établissemens ; elle indiquerait sur-tout avec le plus grand soin les moyens d'amélioration, sans lesquels on espérerait en vain quelque prospérité. Ce projet conçu depuis long-temps ne pourrait recevoir une exécution réellement avantageuse, qu'autant qu'il serait entrepris par une réunion d'hommes actifs et laborieux, qui joignissent aux connaissances qu'exige un semblable travail, du zèle, du désintéressement et l'amour du bien public : l'Auteur croit la trouver dans la Société des Sciences et Arts, et il invite tous ses Membres à contribuer par le tribut de leurs veilles et de leurs observations, à ériger un monument qui leur méritera l'estime et la reconnaissance de leurs concitoyens.

Sans doute, au premier abord, un tel projet pourra paraître inexécutable : néanmoins il ne présente rien d'impossible, et MM. Macquart et Drapiez ont voulu en fournir une preuve, en entreprenant une des parties de l'Histoire naturelle ; ils ont décrit tous les oiseaux sédentaires et de passage, que l'on a jusqu'ici observés sur presque tous les points du Département du Nord. Leur travail, qui forme un manuscrit de plus de 600 pages, renferme :

1°. Une méthode naturelle de classification qui, sans apporter de grands changemens à celles établies par nos célèbres Ornithologistes, rend cependant la liaison des genres plus naturelle et plus nuancée.

2°. Un tableau général où sont rangés, dans diverses colonnes,

Digitized by Google

colonnes, les oiseaux qui passent toute l'année au milieu de nous, ceux qui nous quittent pendant l'hyver, ceux que nous ne voyons que l'hyver, et ceux qui sont étrangers à notre pays, mais que nous appercevons quelquefois.

3°. L'histoire de chaque espèce, faite d'après nature, autant qu'il a été possible.

4°. Toutes les observations recueillies dans cette partie de la France sur les mœurs et les habitudes de ces êtres légers qui prêtent tant de charmes à la solitude de nos bois, ou qui dominent majestueusement l'immensité des airs, ou qui se jouent avec tant de graces sur nos paisibles rivières et sur les flots tumultueux de notre océan.

M. Laboubée a envoyé des observations sur un amas prodigieux de coquilles fossiles (1) que l'on trouve à Léognan, commune située à 18 kilomètres de Bordeaux, dans une plaine couverte de terre calcaire ; cet endroit est éloigné de la mer à peu-près de 44 kilomètres : parmi ces coquilles, dont les analogues vivans ne se rencontrent que dans les mers des Indes et des pays chauds, on remarque le genre *Vaginella*, nouvellement décrit par feu Daudin.

M. Lestiboudois a présenté à la Société le *Lopezia racemosa*. Le célèbre Cavanille, qui a enrichi la Botanique de ce charmant végétal, lui a donné entr'autres caractères, un pistil, une étamine et une corolle composée

---

(1) La Société doit à la bienveillance de M. Laboubée une collection de ces coquillages fossiles.

La Société saisit avec empressement l'occasion de témoigner sa reconnaissance à MM. Lemaire, Ingénieur des Mines, Vandensande, de Liège, Dargelas, de Bordeaux, Baudet-Lafarges, de Maringues, tous quatre Associés correspondans, pour le désintéressement avec lequel ils ont augmenté ses collections minéralogique et entomologique. Des envois du même genre sont encore annoncés par d'autres Correspondans.

Digitized by Google

de cinq pétales. Depuis, M. VENTENAT, en insérant cette même plante dans son tableau du règne végétal, lui assigne pour caractères génériques, trois étamines et trois pétales, et n'indique aucun des motifs qui l'ont porté à contredire ainsi la description du Botaniste espagnol. M. LESTIBOUDOIS en cherchant les véritables caractères de cette plante, a reconnu qu'elle n'a qu'une seule étamine, un pistil, un calice supérieur de quatre folioles, deux pétales opposés latéralement, deux nectaires pétaliformes, enfin une sixième partie qui renferme l'étamine et le pistil avant l'épanouissement, et qui ensuite se rejette sur la division inférieure du calice.

Cette espèce de gaîne des parties sexuelles a été regardée comme pétale par CAVANILLE, et après lui, par VENTENAT et d'autres Botanistes ; cependant en l'examinant attentivement, on reconnaîtra facilement que cette dénomination ne peut lui convenir, parce qu'elle diffère essentiellement des pétales par sa couleur, par sa forme, et notamment par son insertion. Il est encore plus surprenant qu'un Botaniste aussi éclairé que l'est M. VENTENAT, ait pris et nommé comme étamines les deux parties supérieures de cette fleur qui n'ont aucun rapport avec l'organe mâle, et dont CAVANILLE a fait deux pétales ; M. LESTIBOUDOIS, en les nommant nectaires pétaliformes, croit ne point tomber dans l'abus qui a été reproché à LINNÉ, d'appliquer ce nom à des parties de formes très-différentes ; et à l'aide de l'analyse, il parvient à classer méthodiquement la plante dans la famille des Épilobiées, où elle vient se ranger naturellement à la suite de la Circée.

M. DEHAU a donné la description d'un amphibie pris vivant sur la côte de Gravelines par des pêcheurs, et nourri pendant plusieurs mois à Lille, avec des petits poissons. Cet individu, qui appartient au genre *Phoque*, a paru être l'espèce décrite par LINNÉ, sous le nom de *Phoca vitulina*.

Digitized by Google

Dans une dissertation sur la Minéralogie, M. Drapiez a tracé l'histoire de cette science qui n'a commencé à prendre un caractère vraiment méthodique, que vers le milieu du siècle dernier ; il a fait l'exposé succint de ses progrès rapides ; il a montré l'avantage qui en est résulté pour les autres sciences et pour les arts ; il a enfin communiqué le résultat des tentatives qu'il a faites pour rendre l'étude de la Minéralogie moins difficile et plus attrayante.

Ici, doit se terminer le narré des travaux de la Société pour ce qui concerne les Sciences physiques (1) et naturelles ; il ne nous reste plus qu'à jetter un coup-d'œil rapide sur ce que l'on peut considérer comme un délassement aux études sérieuses : les beaux-arts. Parmi eux se distingue l'harmonie, cet art enchanteur que les anciens Poëtes regardaient comme un don des Cieux pour présider à nos plaisirs, suspendre nos pensées, calmer nos troubles et nos agitations. Des œuvres de genres différens ont été composés et offerts par M. Woets ; d'autres ont été composés et envoyés par M. C. Lambert ; nous avons été assez heureux, Messieurs, pour vous rendre les juges de quelques-unes de ces compositions.

Que ne puis-je vous donner en entier, les réflexions de M. Saladin sur la Musique et sur les moyens de perfectionner les instrumens ! vous y trouveriez cette force de

(1) Parmi les travaux de la classe des Sciences physiques, il en est d'assez importans pour mériter d'être cités ; ils sont, d'ailleurs, connus de plusieurs de nos concitoyens : chaque jour, à une heure fixée, le cabinet de physique est ouvert aux malades qui espèrent trouver, dans l'application du fluide électrique, un soulagement à leurs maux ; et alternativement les Membres de la classe, se font un devoir et un plaisir de diriger et d'observer les effets quelquefois salutaires de l'électricité. Dans le courant des ans XII et XIII, plusieurs hémiplégiques, ont éprouvé, après 20 ou 30 séances, le parfait rétablissement des organes affectés.

Digitized by Google

raisonnement que les Mathémathiques sont peut-être seules susceptibles de développer. M. SALADIN s'est particulièrement attaché au tempérament dans les instrumens qui ont des touches sur un manche divisé ; et il a fait connaître, 1°. en quoi consistaient les difficultés occasionnées par la multitude des cordes qui ont amené le tempérament ; 2°. ce que c'est que ce tempérament ; 3°. quel est son effet, et par qui il a été inventé. Il a ensuite présenté une méthode pour diviser les instrumens à cordes dans une parfaite justesse, au moyen d'un compas assez grand pour comprendre dans ses pointes le diapason du plus grand instrument ; les branches de ce compas sont divisées conformément à une table de progression insérée au mémoire.

La Littérature et la Poésie ont à leur tour, apporté leur tribut d'enjouement et d'esprit. Je ne vous ferai point, Messieurs, l'analyse des pièces de vers qui ont quelquefois terminé nos Séances ; ces sortes de productions n'en sont guère susceptibles. Je me contenterai de vous nommer leurs Auteurs : ce sont MM. HÉCART cadet, FAUBERT, ADVENIEZ-FONTENILLE, O. B. DUHAMEL et MOUCHERON. Quant aux morceaux de Littérature, les uns, tels que l'éloge du Chardon, celui du B, et le songe intitulé *Tout est compensé*, ont intéressé par leur gaîté originale, et par les notes qui les accompagnaient : ces trois morceaux ont été envoyés par M. HÉCART cadet. D'autres, comme la Dissertation sur l'origine de la Langue française, par M. HÉCART cadet ; l'Atlas grammatical où M. WAELES resserre dans un espace limité, les règles de toutes les langues européennes, fondées sur la signification des mots ; ceux-là, dis-je, ont paru ajouter au mérite du style et de la précision, celui que donne une infinité de recherches souvent minutieuses ou stériles.

M. BOULET a lu un mémoire sur la Chronologie de quelques Auteurs grecs antérieurs aux temps historiques. Il paraît que c'est à l'occasion d'une découverte faite il y a peu de temps en Egypte, que l'Auteur a renouvelé des

Digitized by Google

idées qu'il avait conçues depuis long-temps. L'armée française en Égypte a trouvé à l'entrée d'un temple à Syène, un zodiaque dans lequel l'équinoxe du printemps se trouve placé dans la constellation de la Balance. On sait que le point dans lequel l'équateur coupe l'écliptique recule chaque année, en allant contre l'ordre des signes, d'environ 50 secondes, et que c'est ce qui fait la précession des équinoxes qui, par ce mouvement, arrivent chaque année sydérale, un peu plus tôt que l'année précédente. Aujourd'hui le point où l'équateur coupe l'écliptique est dans la constellation des Poissons : l'équinoxe a donc parcouru, depuis le temps où ce zodiaque a été fait, environ sept signes ou 210° de distance qui à raison de 50 secondes par an, font un laps de temps de 15,120 ans.

D'après ces observations, l'Auteur pense que l'on doit donner au monde une antiquité plus grande que celle qu'on lui accorde maintenant ; il appuye son opinion sur quelques passages astronomiques tirés des ouvrages d'Hippocrate, d'Hésiode et d'Homère, et il estime que d'après ces recherches, on ne peut refuser aux ouvrages de ces deux premiers écrivains, moins de 13,000 ans et à ceux du dernier moins de 9,000.

Considérant combien il a fallu de temps aux hommes pour sortir de l'état sauvage, pour se former en société, pour bâtir des villes, construire des temples, et sur-tout les orner de monumens astronomiques qui exigent une instruction que l'on ne peut acquérir qu'avec des peines infinies, et par des observations assidues et continuées pendant de longues années ; comparant ensuite les progrès de l'espèce humaine dans les sciences, pendant les sept mille ans que l'on donne d'antiquité au monde, M. Boulet est persuadé que même avec des occasions favorables, 10,000 ans sont tout au plus suffisans pour faire ce qu'ont fait les Égyptiens dans les temps reculés et qu'il faudroit donner au déluge 25,000 ans d'antiquité.

Digitized by Google

Différens points de l'histoire du pays altérés ou détruits par le temps, ont donné matière à plusieurs dissertations. M. Van-Bavière a relevé une erreur étimologique relative au *cats-berg* l'un des monticules les plus élevés du département, et situé entre Bailleul et Cassel. Il prouve que c'est mal-à-propos que cette montagne est désignée par la plupart des écrivains et des géographes du pays, sous le nom de *Mont des Chats*, au lieu de l'être sous celui de *Mont des Cattes*, qu'il reçut d'un peuple valeureux de l'ancienne Germanie, qui a formé très-anciennement, divers établissemens dans ces contrées. Il rappelle que le courage des anciens *Cattes* est passé en proverbe et que les locutions proverbiales, *'t is de Catte van de Daen ; 't is een groot Catte*, usitées encore aujourd'hui dans la Flandre, attestent le souvenir imposant de leur antique bravoure. Parmi les témoignages des Historiens qu'il rapporte, il cite les mémoires d'Adolphe Pamelius qui nous apprend que le village de *Godevaerts-veld*, situé près de cette montagne, est ainsi nommé parce que *Godevaert* un des chefs des *Cattes* a livré bataille en cet endroit. C'est donc à tort que des écrivains mal informés ont voulu métamorphoser en *chats* un peuple de braves, dont des milliers d'habitans de ce Département s'honorent de descendre.

M. Poret a donné une Notice historique sur l'origine de la Procession de Lille instituée par la comtesse Marguerite en 1269, et depuis célébrée chaque année le Dimanche après *la Trinité*. Le diplome de la comtesse donné à cette occasion au Chapitre de St. Pierre, prouve que par cette institution, la Comtesse a voulu procurer aux Chanoines de St. Pierre de Lille de riches offrandes, afin de les indemniser de quelques pertes dont ils s'étaient plaints.

M. Van-Bavière a lu une Notice sur Alain de Lille, écrivain très-célèbre du 12me. siècle, surnommé, pour son érudition, *le Docteur universel*. Il a rappelé à cette occasion combien nous devons de reconnaissance aux hom-

Digitized by Google

mes studieux qui, au milieu de l'ignorance qui abrutissait l'Europe entière dans le moyen âge, ont conservé et transmis jusqu'à nous les ouvrages de la savante Antiquité; et empêché au moins le flambeau des lumières de s'éteindre, quand il n'était plus en leur pouvoir de lui donner une nouvelle vigueur. ALAIN né à Lille vers l'an 1114, enseigna les sciences à Paris ; il parut avec éclat au troisième concile de Latran en 1180, et mourut en 1203. Il est auteur de différens ouvrages en vers et en prose, entr'autres d'un Poëme intitulé : *De planctu naturæ contrà Sodomitas*, dans lequel il combat la perversité de ses contemporains, et soutient la cause du beau sexe et de la nature outragée.

La Statistique intéressant toutes les classes de citoyens, elle a dû entrer dans nos travaux : aussi la Société a-t-elle entendu avec plaisir le rapport que lui a fait M. BOTTIN sur la population du Département du Nord, du mois de Vendémiaire an XIII, comparée avec ce qu'elle était en l'an IX. Il résulte de ce rapport fondé sur un recensement officiel fait aux deux époques précitées, 1° qu'en l'an IX la population générale des 671 communes était de 794,872 individus ; 2°. qu'en Vendémiaire an XIII, la population se montait à 831,478. D'où il suit qu'en moins de quatre ans le nombre des habitans du Département s'est accru de 36,606, c'est-à-dire, d'un vingt-deuxième.

M. BOTTIN a ensuite présenté le rapport de la population à l'étendue territoriale, en indiquant le nombre d'individus par lieues carrées de 25 au degré, et il a trouvé sur chacune, 2832. Le rapport est terminé par la comparaison du nombre des maisons et des ménages avec la population, et par le parallèle de la population des villes avec celle des campagnes.

M. PORET voulant fixer l'opinion sur l'état et l'étendue de la ci-devant Châtellenie de Lille, a lu plusieurs mémoires dans lesquels il fait connaître en détail les divers cantons qui se trouvaient compris dans cette Châtellenie,

Digitized by Google

ainsi que les rivières qui l'arrosent. Il fait l'énumération de toutes les productions du sol ; il décrit ensuite, les anciens établissemens de la ville de Lille, et donne sur chacun des détails historiques très-intéressans.

M. DE RÉCICOURT a lu un mémoire dans lequel il met en évidence tous les avantages que procurerait au Département du Nord, et particulièrement à la ville de Lille, l'établissement de quelques canaux. L'Auteur saisit l'instant où le Gouvernement apporte la plus grande activité dans les travaux de la jonction de l'Escaut à la Somme, (par le canal de St. Quentin,) pour faire entrevoir l'utilité d'une autre jonction de l'Escaut à la Scarpe au moyen de la Sensée (1). Elle mettrait en communication les veines de plusieurs Départemens arrosés par les affluens de l'Escaut, avec la grande artère, aussitôt qu'elle sera établie. Il propose encore de raccourcir le canal de la Sensée de 1850 mètres; d'approfondir le canal de la Haute-Deûle (2), de manière que les eaux puissent être prises au-dessous de Douay, au lieu de l'être au-dessus, et cet approfondissement ferait disparaître tous les inconvéniens que l'on éprouve dans les temps de disette d'eau. Il fait entrevoir la possibilité d'abréger de moitié la navigation de Douay à Aire, aujourd'hui de 133 kilomètres, par un canal qui serait dirigé de la Bassée à Béthune ; d'établir d'autres canaux de la plus grande importance pour la ville de Lille, qui seraient : 1°. celui que l'on pourrait ouvrir entre cette ville et Tournay; 2°. celui qui de Comines à Ipres établirait une commu-

(1) Ce canal a été commencé il y a plusieurs années : la reprise des travaux doit avoir lieu immédiatement après l'achevement du canal de St. Quentin.

(2) Un décret du 19 Messidor an XI avait affecté des fonds suffisans pour le recreusement du canal de la Haute-Deûle : plusieurs fois le Préfet a voulu faire commencer les travaux, toujours les circonstances de la guerre les ont fait ajourner.

nication

Digitized by Google

nication directe entre Lille et Nieuport (1). Telles sont en résumé, les vues que présente le mémoire de M. DE RÉCICOURT.

Voilà, Messieurs, comment la Société d'Amateurs des Sciences et Arts de Lille, a cherché à remplir l'engagement qu'elle a contracté par son institution ; et c'est à vous qu'il appartient de prononcer sur l'utilité de ses travaux : j'aurais pu en augmenter la liste en vous faisant également l'exposé analytique des ouvrages imprimés qui ont été déposés dans les archives de la Société ; mais j'ai craint de vous fatiguer par une lecture trop prolongée ; je me bornerai donc à la seule nomenclature de ces ouvrages, sur lesquels d'ailleurs, l'opinion publique a déjà prononcé.

Annuaires statistiques du Département du Nord, pour les années XI, XII, XIII et 1806, par M. Bottin, 4 vol. in-8°.

Statistique du Département du Nord, par M. Dieudonné, préfet, 3 vol. in-8°.

Physico-chymie théorique, par M. Decroix, 1 vol. in-8°.

Mémoires sur quelques fossiles d'Artois, par M. Wartel, 1 vol. in-12.

Mémoires sur les limaçons terrestres de l'Artois, par le même, 1 vol. in-12.

Les Bêtes sensitives, par le même, 1 vol. in-12.

Réflexions sur une brochure de Voltaire, intitulée : *les singularités de la Nature*, par le même, 1 vol. in-12.

Avis instructif d'un Père à ses Enfans, par M. Decroix, 1 vol. in-12.

Tableaux méthodiques de chymie, par M. Lambert, 1re. partie, 1 vol. in-fol.

Notice sur les eaux et boues minérales de St. Amand, par M. Bottin, 1 vol. in-8°.

Dubitationes de Hippocratis vitâ, patriâ, genealogiâ forsàn mythologicis et de quibusdam ejus libris multò

(1) Ce dernier canal va être ouvert.

Digitized by Google

antiquioribus quàm vulgò creditur, dissertatio medico-historica, auctore J. B. J. Boulet.

Tableau analytique des minéraux, par M. Drapiez, 1 vol. in-fol.

Les Auteurs de ces ouvrages sont tous Membres honoraires ou résidans de la Société.

L'Amour et les Français, par M. Louet, de Paris, connu sous le nom de *Calamidoro Peneïo*, 1 vol. in-12.

Traité sur les végétaux ligneux, par M. Hécart cadet, de Valenciennes, 1 vol. in-4°.

Épître sur l'immortalité de l'Ame, par M. Louet, in-12.

Dissertation sur la théorie des fièvres, par M. Worbes, in-4°.

Soirées historiques et littéraires, ou Recherches sur divers usages des Bataves, particulièrement dans leur vie privée et domestique ; sur l'état de la Poésie batave depuis les temps les plus anciens jusqu'au commencement du seizième siècle, avec un Essai sur différentes Antiquités romaines trouvées en Batavie, encore non décrites. Le tout recueilli des pièces originales et des meilleurs Auteurs, par M. H. Vanwyn, Archiviste de la République batave, 2 part. en 1 vol. in-8°.

Ma vie sédentaire, ou Recueil de Mêlanges sur quelques points particuliers de l'Histoire, Antiquité et Littérature des Pays Bas, par le même, 4 vol. in-8°.

Ces deux Ouvrages sont imprimés en hollandais.

Prodrome des cinquième et sixième familles de l'Ætéogamie, par M. Palisot de Beauvois, de Paris, 1 vol. in-8°.

Flore d'Oware et de Bénin en Afrique, par M. Palisot de Beauvois, grand in-folio. fig.

Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, par le même, grand in-folio. fig.

La Poétique anglaise, par M. Hennette, de Paris, 3 vol. in-8°.

Tableau méthodique des espèces minérales, par M. Lucas, de Paris, 1re. partie, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Miscellanea Botanica ubi et rariorum horti Botanici Stirpium, minusque cognitarum descriptiones, ac additamentum alterum ad floram Pedemontanam, et ad Elenchum plantarum circà Taurinensem urbem nascentium ; tum locorum natalium indicatio, ac observationes Botanicæ continentur. Auctore Joanne Baptista Balbis, Taurinensis, 1 vol. in-4°. fig.

Elenco delle Piante crescenti né Contorni di Torino, compilato dal Cittadino Gioanni Battista Balbis, 1 vol. in-8°.

Synopsis plantarum horti Botanici Taurinensis. Auctore J. B. Balbis, 1 vol. in-8°.

Élémens d'Arithmétique, par M. Lafuite, de Valenciennes, 1 vol. in-8°.

De la pratique de l'Agriculture, ou recueil d'essais et expériences, dont le succès est constaté par des pièces authentiques, par Douette Richardot, de Langres, Département de la Haute-Marne, 1 gros vol. in-8°.

Je croyais, Messieurs, terminer ici l'exposé des travaux de la Société ; mais un sentiment religieux m'impose le devoir de renouveller vos regrets en vous rappelant des pertes sensibles. La mort nous a enlevé, presque d'un seul coup, J. B. Lestiboudois (1), Bécu (2), Testelin (3), Dieudonné (4). Chacun de nous eut ambitionné de leur payer le dernier tribut que nous devons à nos Collègues décédés, mais il fallait une plume exercée pour peindre avec une éloquente simplicité, les talens modestes qui leur donnaient une place honorable dans l'estime de leurs concitoyens :

---

(1) Professeur d'Histoire naturelle à Lille.

(2) Médecin en chef de l'Hôpital militaire de Lille.

(3) Professeur de Mathématiques à Lille.

(4) Préfet du Département du Nord.

Digitized by Google

MM. Van-Bavière et Bottin (5) ont acquitté la dette de notre reconnaissance. Il ne nous reste plus qu'à former des vœux pour retrouver dans leurs successeurs, l'aménité, la profondeur de connaissances, et sur-tout l'ardent amour des Sciences qui leur ont attiré la considération générale, et qui laissent après eux des souvenirs tout-à-la-fois doux et pénibles.

(5) M. Hécart aîné, de Valenciennes, a aussi envoyé une Notice biographique sur Jean-Baptiste Lestiboudois.

Digitized by Google

Extrait du Procès-verbal de la Séance du 29 Août 1806.

La Société arrête que dans sa Séance publique du mois d'Août 1807, elle accordera une médaille d'or de la valeur de 150 fr. à l'Auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant :

« Le Vinaigre de Bière que l'on fabrique dans les Départemens du Nord, retient toujours une matière muqueuse » qui s'oppose à sa conservation. *Indiquer un procédé économique pour débarrasser le Vinaigre de Bière des principes étrangers qu'il contient, et lui donner des qualités qui le rapprochent du meilleur Vinaigre de Vin.* »

Les ouvrages destinés au concours doivent parvenir francs de port, au Secrétaire de la Société, avant le premier Juillet 1807. On joindra aux mémoires un billet cacheté qui renfermera le nom et l'adresse de l'Auteur, avec la devise ou sentence qu'il aura prise pour épigraphe.

Les Membres résidans sont seuls exclus du concours.

Digitized by Google

ERRATA.

Page	5, *lign.*	26, du Tressan, *lisez* de Tressan
	9,	21, ou féodal, *lisez* et féodal
	18,	6, 1re. colonne, *au lieu de* de M. Regnault-Warin, *lisez* Thiery d'Alsace
	Id.	8, 2e. colonne, sybille, *lisez* Sybille
	22,	26, médécinales, *lisez* médicinales
	24,	6, avant 500 toises, *lisez* 974 mètres
	Id.	25, aussi blanchisseurs, *lisez* aussi les blanchisseurs
	32,	18, sans erreur, appréciable, *lisez* sans erreur appréciable,
	37,	18, des observations et de l'exactitude, *lisez* des observations, et de l'exactitude
	38,	31, quelque soit, *lisez* quelle que soit
	43,	12, LAVOISIR, *lisez* LAVOISIER

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google